

L'Armée calme le jeu sur le gaz de schiste

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3504 - Jeudi 5 mars 2015 - Prix : 10 DA

Le Cla dresse un constat amer de l'école publique

«La tutelle veut diaboliser l'enseignant»

Page 4



Dirigeants politiques et militaires se retrouvent la semaine prochaine à Alger Après les Maliens, l'Algérie pourrait réconcilier les Libyens

Page 2

L'épreuve du terrain

Par Mohamed Habili

Du côté des Américains comme des Irakiens, on a tenu cette fois-ci à ce que les choses soient bien claires : l'offensive sur Tikrit, sur la route de Mossoul, lancée par l'armée irakienne avec l'appui d'un important renfort de milices tant sunnites que chiïtes, est irakienne dans sa conception comme dans son exécution. Son objectif est bien entendu la prise de la ville natale de Saddam Hussein, aux mains de Daech depuis son envahissement de l'Irak dans la deuxième moitié de l'année dernière. L'importance stratégique de Tikrit réside dans le fait qu'elle commande l'entrée de Mossoul, deuxième grande ville irakienne, dont la libération équivaldra à la restauration de l'autorité de Baghdad sur l'ensemble de l'Irak, si l'on met bien sûr à part la province kurde, qui elle jouit par la force des choses plus que de l'autonomie, d'une indépendance à quoi il ne manque que d'être proclamée. Non seulement l'aviation de la coalition n'assure pas la couverture aérienne aux forces irakiennes dans leurs opérations aux portes de Tikrit, mais il semble que ses appareils soient intentionnellement cloués au sol, qu'ils chôment dans tout le ciel irakien. Les conseillers américains sont absents des abords de Tikrit, à la différence des combattants iraniens, qui eux sont représentés au plus haut niveau, particulièrement sur ce théâtre des opérations, et de la façon la plus visible.

Suite en page 3

Protection de la femme contre la violence

Louh riposte aux attaques des islamistes



PH: E. Soraya/J.A.

Les sanctions proposées dans le code pénal relatives à la protection de la femme contre la violence, continuent de susciter une vive polémique au sein du Parlement. Le ministre de la Justice, Tayeb Louh a riposté et s'est attaqué aux islamistes qui ont demandé le retrait du projet de loi jugée contraire aux préceptes de l'Islam.

Lire page 3

Rupture des principales conduites d'eau potable par les crues à Béjaïa Les dommages plus importants qu'on ne le croyait...

Page 24



Festival national de la production théâtrale Hommage à Fatiha Berber et Liliane El Hachemi

Page 13

Dirigeants politiques et militaires se retrouvent la semaine prochaine à Alger

Après les Maliens, l'Algérie pourrait réconcilier les Libyens

■ Après les Maliens, les Libyens pourraient se réconcilier sous l'égide de l'Algérie. Abdelkader Messahel, ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, a expliqué hier, sur les ondes de la Radio nationale, que ce sont les Libyens qui ont demandé à l'Algérie de les accompagner dans le processus de négociation. « Environ 200 personnalités libyennes se sont déjà réunies discrètement en Algérie », a-t-il révélé.

Par Meriem Benchaouia

En dépit de l'escalade dans la guerre civile qui ravage la Libye, l'Algérie est restée toujours fidèle à sa position de respect de la souveraineté des autres pays et de non-ingérence dans leurs affaires internes, c'est pourquoi elle a toujours préconisé la solution politique et rejeté l'intervention militaire comme alternative pour sortir son voisin de la crise. Pour ce faire, les leaders politiques et militaires libyens sont attendus les prochains jours à Alger pour une réunion, la première de cette importance. Après les Maliens, les Libyens pourraient se réconcilier sous l'égide de l'Algérie. Abdelkader Messahel, ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, a expliqué hier, sur les ondes de la Radio nationale, que ce sont les Libyens qui ont demandé à l'Algérie de les accompagner dans le processus de négociation. « Environ 200 personnalités libyennes se sont déjà réunies discrètement en Algérie », a-t-il révélé. Et d'ajouter: « Il y a eu des rencontres à Alger entre des ailes opposées, des rencontres secrètes qui parfois ont abouti à

des accords signés entre les parties, et nous continuons à nous investir dans ce dossier ». Soulignant que l'Algérie est directement concernée par la crise en Libye, « la menace est certaine et pèse sur notre sécurité », Messahel a affirmé que cette réunion est un « pas extrêmement important ». « Le fait que toutes les parties libyennes acceptent d'aller vers le dialogue est un pas extrêmement important », a estimé le ministre délégué. Il a relevé que l'Algérie « a eu des contacts avec toutes les parties libyennes, et reçu beaucoup d'acteurs libyens sans distinction, à l'exception des groupes terroristes reconnus comme tels par les Nations unies ». « Nous nous sommes beaucoup investis, et inscrivons nos efforts dans la recherche d'une solution politique pour la Libye. Nous avons durant ces dernières semaines, pour ne pas dire ces derniers mois, énormément investi, nous l'avons fait dans la discrétion la plus totale, nous avons reçu plus de 200 acteurs libyens à Alger », a-t-il dit. M. Messahel a encore insisté qu'il n'y avait pas d'alternative à la solution politique, et qu'une intervention militaire « ne conduit à rien », pire, ses conséquences sont inconnues parce qu'« on ne peut jamais savoir quand et comment elle se termine ». « Nous avons abouti à un accord avec les Nations unies pour que dans les prochains jours se réunissent à Alger tous les leaders politiques libyens et les activistes pour discuter des prochaines échéances », a-t-il dit. Après cette rencontre, a indiqué la mission sur son site, une autre réunion se tiendra à Bruxelles et regroupera des représentants de municipalités libyennes dans le



cadre du processus du dialogue interlibyen. La mission a également convoqué une troisième réunion qui concernera les chefs de tribus et d'autres responsables de la société civile libyenne. Par ailleurs, M. Messahel a réitéré le fait que tous les pays du voisinage soient « interpellés » par la situation en Libye, rappelant que le mécanisme de concertation entre ces pays a permis l'organisation de plusieurs réunions. Il a souligné, à ce sujet, qu'outre la coordination « il y a un consensus sur le fait que la situation en Libye se pose en termes sécuritaires, et sur la nécessité de trouver une solution politique pour l'instauration d'un gouvernement d'union nationale ». La réunion des jours qui viennent va être le déclic vers la création de ce gouvernement, a-t-il ajouté. Les pays du voisinage

convergent que « la présence terroriste de plus en plus importante en Libye fait que la lutte contre ce phénomène devient une priorité », a-t-il dit avant d'affirmer qu'il n'y avait pas de divergence entre l'Algérie et l'Égypte sur cette question. M. Messahel a également rappelé la coordination sur la question libyenne avec « plusieurs autres pays » dont « l'action principale » est de faire en sorte que les Libyens aient un seul agenda pour l'avenir de leur pays, maintenir la cohésion du peuple libyen, préserver son unité et s'engager dans un processus de cohésion qui va lui permettre de construire ses institutions. Il s'agit de soutenir les efforts des Libyens, et de défendre l'intégrité territoriale de la Libye, a-t-il réitéré avant de rappeler que l'Algérie « accompagne les efforts de sortie de

crise à la demande des Libyens ». Par ailleurs, M. Messahel a rappelé que l'Algérie fait de la lutte antiterroriste l'un des « axes majeurs de sa diplomatie, pour avoir connu ce phénomène et en être sortie vainqueur, et veut de ce fait partager son expérience avec ses partenaires ». « Nous vivons dans une zone de grande turbulence, avec ce qui se passe en Libye et au Sahel, sommes dans un isolement positif, il faut que nous soyons très vigilants parce que le danger et la menace sont à nos frontières, à l'Est et à l'Ouest, au Sud », a-t-il encore dit. Pour M. Messahel, « il est évident que l'Algérie prenne le leadership pour emmener la communauté internationale à plus de cohésion dans son approche et dans la définition du terrorisme, et dans sa lutte qui doit être globale ». M. B.

Forum de Crans Montana à Dakhla Des pays « influents » et des organisations internationales boycotteront

L'AMBASSADEUR de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Ibrahim Ghali a affirmé mardi à Alger que plusieurs pays « influents », des organisations régionales et internationales ainsi que des personnalités actives avaient annoncé « officiellement » leur boycott du forum de Crans Montana, prévu prochainement dans la ville sahraouie occupée de Dakhla. La République arabe sahraouie démocratique « a été destinataire de correspondances de plusieurs pays influents, d'organisations régionales et internationales ainsi que de personnalités actives faisant part de leur boycott officiel du forum de Crans Montana », prévu prochainement dans la ville occupée de Dakhla, a souligné M. Ghali dans une déclaration à l'APS. Parmi ces pays, a-t-il précisé, « la Suisse où se trouve le siège du forum de Crans Montana, la Grande-Bretagne et bien d'autres pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie ». T. G.

In Salah

L'armée calme le jeu sur le gaz de schiste

Après l'intervention de l'armée lors des affrontements entre les opposants au gaz de schiste et les policiers, c'est une autre rencontre qui a réuni le Commandant de la 6^e Région militaire avec la société civile d'In Salah tout en appelant les protestataires au calme.

Après la tournure inquiétante des manifestations anti-gaz de schiste dans la wilaya d'In Salah, l'armée est d'abord intervenue pour mettre de l'ordre suite aux affrontements entre les protestataires et les policiers et puis s'est réunie avec les représentants de la société civile de cette région en vue d'apaiser la tension et d'appeler la population au calme. Selon le communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) « le Commandant de la 6^e Région militaire et conformément aux instructions du Haut Commandement, s'est rendu le 3 mars 2015 à la ville d'In Salah, où il s'est réuni avec les représentants de la société civile parmi les citoyens et les notables de la région, au

nombre de vingt-neuf (29) personnes », a précisé le MDN. « Au cours de cette rencontre, le Commandant de la 6^e RM a écouté leurs préoccupations et leurs revendications, tout en les exhortant à faire prévaloir la raison et de faire preuve de responsabilité et de soutenir les efforts d'apaisement et d'éviter tout acte de sabotage ou de destruction des biens publics et privés », a ajouté la même source. « Il a également insisté sur la nécessité d'éviter toute forme de provocation ou d'affrontements avec les forces de maintien de l'ordre et de lever le sit-in pacifiquement et de laisser place au retour à la vie normale et ne pas entraver les activités quotidiennes de la population », a souligné le communiqué. « Le Commandant de la 6^e RM s'est ensuite réuni avec les responsables des différents services et forces de maintien de l'ordre, afin de coordonner les efforts pour assurer l'ordre public dans le cadre du strict respect des lois de la République », a indiqué la même source. Il est à noter, par ailleurs, que la région d'In

Salah n'est pas le seul lieu de protestation anti-gaz de schiste, car des manifestations sont organisées un peu partout en Algérie en plus de la mobilisation de certaines autres en soutien avec la population d'In Salah et par opposition au projet du gaz de schiste. L'ouverture, lundi, de la session printanière du Parlement, a été également marquée par une protestation des députés qui ont exprimé leur opposition à l'option de l'exploitation du gaz de schiste au Sud du pays. Cela se passe en même temps que les États-Unis d'Amérique se disent disposés à aider l'Algérie dans l'exploitation du gaz de schiste, à l'occasion de la visite d'Anne Petterson, secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires du Proche-Orient. Ce responsable a déclaré que « les USA sont là pour aider l'Algérie au cas où elle souhaiterait exploiter le gaz de schiste ». Les opposants au gaz de schiste ont vraisemblablement du pain sur la planche.

Yasmine Ayadi

Protection de la femme contre la violence

Louh riposte aux attaques des islamistes

■ Les sanctions proposées dans le code pénal relatives à la protection de la femme contre la violence, continue de susciter une vive polémique au sein du Parlement. Le ministre de la Justice, Tayeb Louh a riposté et s'est attaqué aux islamistes qui ont demandé le retrait de projet de loi jugé contraire aux préceptes de l'Islam.



Par Nacera Chennafi

Dans une séance plénière consacrée aux réponses du ministre de la Justice, Tayeb Louh aux questions des députés sur le projet de loi amendant et complétant l'ordonnance N° 66-156 portant code pénal, le représentant du gouvernement a défendu ce texte.

Le ministre a voulu commencer sa réponse et a affirmé qu'«il n'y a ni pression étrangère ni autre chose» concernant l'élaboration de projet de loi. A ce propos, il renvoie les députés à relire la présentation des motifs dans lesquels il est précisé que l'Algérie s'adapte aux conventions internationales tout en prenant en considération les spécificités culturelles et sociales algériennes. Dans ce cadre, il a indiqué que plusieurs états islamiques et arabes se dirigent vers la promulgation des lois contre le harcèlement sexuel.

Le ministre a rappelé que comme «juge» il avait statué dans des affaires de crime, causé notamment par le harcèlement des femmes, «il y a eu deux tribunes qui se sont entretuées»

a-t-il dit avant d'enchaîner «c'est une réalité dans notre pays et on ne va pas laisser la situation telle quelle».

En haussant le ton à l'égard des islamistes, le ministre rappelle les «hadiths» (parole du Prophète) qui versent dans la

des salons de l'Aurassi». A ce propos, Louh s'est interrogé «comment pouvoir accuser que le gouvernement algérien et un ministre de la Justice élu et désigné ministre durant trois mandats de vouloir disloquer la famille algérienne». Dans ce sillage le ministre affirme : «Je suis désolé, je n'accepte pas cette accusation, c'est très grave, il s'agit de creuser dans les douleurs de l'Algérie des années 1990, l'Algérie a payé trop cher le retour de la paix.»

Revenant sur la mesure de la «réconciliation» entre l'épouse et son mari, il a affirmé que cette question a été longuement discutée avant l'élaboration de projet de loi en question avant d'affirmer : «On a gardé la possibilité du «pardon» «en adéquation avec les principes islamiques». Ainsi, le pardon de l'épouse met fin à toute poursuite judiciaire sauf dans certains cas.

Selon le ministre dans ce texte, «celui qui abandonne sa famille, celui qui ne paye pas la pension alimentaire et ceux qui abandonnent leurs femmes

expliqué les sanctions relatives à la violence contre la femme est un complément de code pénal affirmant que certains ont demandé une loi spécifique à cette question sur (des principes occidentaux) mais le gouvernement n'a pas appuyé cette idée.

Evocant la «violence économique», le ministre a affirmé que le texte de loi n'est pas en contradiction avec l'Islam, puisque le texte punit celui qui usurpe l'argent de sa femme sans son accord, ce qui est aussi consacré dans la «char'ia» «avant d'entrer en échange avec le député, Ghouini de l'Alliance verte sur le fait que le partage des biens est un principe occidental.

Revenant sur le harcèlement contre les femmes, le ministre a indiqué qu'il y a des questions graves et d'autres moins graves et la nouveauté dans le code pénal c'est de ne pas laisser un vide juridique entre les différentes situations d'agressions. A ce propos, il cite les cas de harcèlement dans les transports publics et les lieux publics» ajou-



protection de la femme et la préservation de sa dignité et cette loi confirme le souci de protéger la femme de toute forme de violence et de harcèlement.

Il ajoutera dans ce cadre : «On est venu de la réalité et non

enceintes sont punis par la loi et dans le nouveau texte, il a été ajouté punition pour celui qui abandonne sa femme», donc, il ne s'agit pas juste de cas de femme enceinte.

D'autre part, le ministre a

tant aussi les cas de harcèlement dans le lieu de travail, car selon la nouvelle loi, ce n'est pas juste, l'employeur qui est puni, car il y a un harcèlement et une agression, dont l'auteur peut être un collègue ou autre. Le ministre a, par ailleurs, précisé que les preuves juridiques en cas d'agression contre la femme seront consacrées progressivement suivant les affaires et les faits.

Il est à noter que les députés de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) ont demandé le retrait du projet de loi jugé contraire aux préceptes de l'Islam. Ils voient dans ce texte un encouragement des femmes à jeter leurs époux en prison sans tenir compte des traditions de la société algérienne. Ce texte de loi qui est «contraire aux préceptes coraniques vise la dislocation de la famille», a estimé le député Naâmane Belaouar. N. C.

Nouveautés du texte

PARMI les nouveautés de ce texte, un article portant sur la protection de l'épouse des coups et des blessures volontaires, provoquant un état d'invalidité ou causant l'amputation, la perte d'un membre, une invalidité permanente ou la mort de la victime.

Le pardon de l'épouse met fin à toute poursuite judiciaire sauf dans certains cas.

Le projet de loi prévoit un autre article criminalisant toute forme d'agression, de violence verbale, psychologique ou maltraitance, notamment en cas de récidive. La violence peut prendre plusieurs formes dont des agressions physiques n'entraînant pas forcément des blessures visibles, des menaces ou des intimidations. Par ailleurs, le projet de loi prévoit l'amendement

de l'article 330 relatif à l'abandon de famille pour protéger l'épouse de la violence économique qui consiste à la priver de ses biens et ressources financières.

Pour ce qui est des dispositions relatives à la protection de la femme contre la violence sexuelle, le projet de loi prévoit l'introduction d'un nouvel article criminalisant toute agression attentant à l'intégrité sexuelle de la victime. Aussi, il a été procédé à l'amendement de l'article (341 bis) en vue d'alourdir la peine prévue pour harcèlement sexuel.

Un nouvel article a été élaboré pour criminaliser et lutter contre le harcèlement contre les femmes dans les lieux publics. La peine est alourdie si la victime est mineure. APS

LA QUESTION DU JOUR

L'épreuve du terrain

Suite de la page une

Le temps où les chefs pasdarans entouraient leur présence sur le terrain est maintenant dépassé. De là la question qui se pose de savoir si c'est leur expertise qu'ils apportent en l'occurrence, ou si ce sont eux qui assurent la direction des opérations. Dans un cas comme dans l'autre, les Iraniens, qui ne sont pas membres de la coalition internationale, principalement du fait de l'opposition des pays arabes qui eux en sont, sont aux premières lignes dans la guerre contre Daech. Quand la coalition n'était pas encore formée, ils aidaient déjà les Kurdes à repousser l'avancée de Daech sur Irbil, au lendemain de la prise de Mossoul. Ils se battent depuis le début sur les deux fronts, irakien et syrien. Si demain, Daech, reprenant son offensive, fonçait de nouveau sur Baghdad sans que l'armée irakienne soit en mesure de briser son élan, le plus probable est que Téhéran se verrait dans l'obligation d'envoyer ses propres troupes à la rescousse. Les Iraniens concentrent leurs efforts sur Daech, dans la seule intention de l'abattre. Ils n'entretiennent pour leur part aucune ambiguïté à cet égard. Leur appui est total aux deux gouvernements en place, tant en Syrie qu'en Irak. On ne sait toujours pas, en revanche, quelles sont les véritables intentions de la coalition emmenée par les Etats-Unis. Plus particulièrement en Syrie, où l'on peut même douter que leur objectif principal soit vraiment la destruction de Daech. Peut-on d'ailleurs lutter efficacement contre Daech quand dans le même temps on ne veut pas que ce qu'on entreprend contre lui profite à Bachar Al Assad ? Ce qui anime les pays du Golfe membres de la coalition, c'est la crainte d'un Daech dont la puissance va croissante et qui balait toutes les forces placées en travers de son chemin. Ce Daech-là, oui, ils peuvent y voir, provisoirement, l'ennemi principal. Leur optique change dès lors qu'il ne représente plus une menace directe sur leurs propres territoires. Leur ennemi principal redevient alors l'Iran, et le danger immédiat son influence grandissante dans la région. Un Daech contenu dans de justes limites, c'est-à-dire dans la zone d'influence de l'Iran, la realpolitik commande au contraire de chercher une sorte de modus vivendi, ou d'équilibre, avec lui, serait-ce sous la forme officielle d'une guerre, mais qui soit tout sauf une guerre d'anéantissement. M. H.

Le CLA dresse un constat amer de l'école publique

«La tutelle veut diaboliser l'enseignant»

■ Le secteur de l'Education nationale est le plus défavorisé en Algérie en le comparant aux autres secteurs. Il ne cesse de se dégrader de jour en jour, sans que la tutelle n'intervienne pour y remédier. Tel est le constat dressé hier par le Conseil des lycées d'Alger (CLA).

Ph.B. Mehdi/A.A.



Par Louiza Ait Ramdane

Selon le Conseil des lycées d'Alger, le secteur de l'Education nationale accuse un

Actions de reboisement à El Tarf
Les policiers mettent «la main à la pâte»

PLUS de 1 500 arbustes destinés à l'embellissement du cadre de vie et à la préservation de l'environnement sont, depuis quelques jours, en cours de plantation à El Tarf par les éléments de la sûreté de wilaya, a-t-on constaté mercredi.

Inscrite dans le cadre de l'opération «Quartier propre» initiée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), cette action vise, a indiqué un officier de ce corps constitué, à «inculquer la culture environnementale dans les rangs des policiers, mais également parmi la population pour l'inciter à simplifier davantage dans les opérations de préservation du cadre de vie». Devant se poursuivre jusqu'au 21 mars prochain, date de la célébration de la journée internationale de l'arbre, cette campagne comprend, en plus de la mise en terre d'arbustes d'ornement, des actions de nettoyage et d'embellissement des quartiers en prévision du concours du quartier le plus propre. Des «portes ouvertes» mettant en relief les efforts consentis par ce corps constitué dans le cadre de la protection de l'environnement urbain sont organisées dans les locaux des sûretés de daïra. Selon les services de la sûreté de wilaya, les représentants des six quartiers les plus propres du pays seront prochainement honorés par la DGSN.

O. B.

énorme retard et cela à plusieurs niveaux. Il en veut pour preuve, les diplômes non reconnus à l'étranger, les mauvais résultats scolaires ainsi que l'inexistence de la recherche scientifique.

«Dans notre pays, on ne donne pas la priorité à l'éducation qui est la pièce maîtresse des pays qui aspirent au développement et à l'émancipation de son peuple», lit-on dans le communi-

qué du CLA rendu public hier.

Plus grave, le syndicat accuse les pouvoirs publics et la tutelle de vouloir détruire l'école publique. Le CLA constate un malaise vécu dans le secteur de l'Education appuyé par les pouvoirs publics dont le seul objectif est de détruire l'école publique. En témoigne pour le même syndicat une longue série de défaillances et de lacunes qui entachent le secteur.

Le CLA citera notamment : la bureaucratie qui continue à détruire ce secteur tant au niveau central qu'au niveau régional ou local, des négociations entreprises avec les partenaires sociaux, dans la gestion des conflits de travail, ne sont en fait que de «la poudre aux yeux» puisqu'elles se terminent par des mensonges et des menaces, les infrastructures destinées au secteur de l'Education nationale sont détournées par des responsables corrompus, ou bien ne sont pas remises à temps aux concernés. Organisation de concours de recrutements sans critères bien définis et des promotions faites de façon aléatoire, ce qui accentue le malaise dans le secteur de l'Education nationale, et un grand nombre

de chefs d'établissements font leurs petites affaires au détriment de l'école publique, et en font une propriété privée. En effet ces personnes dépourvues de scrupules, inscrivent des élèves n'ayant aucun profil et indisciplinés.

Sans oublier la sensation amère des travailleurs de l'Education dont les revendications légitimes sont restées insatisfaites, à savoir l'amélioration des mauvaises conditions socio professionnelles. «L'enseignant travaille dans des conditions précaires», soulignera le syndicat.

Le CLA ne va pas sans marquer le point sur le phénomène de la violence scolaire qui a atteint son apogée à cause du manque flagrant d'encadreurs qui pourront contribuer à la diminution de ce fléau. Il rappelle également que le secteur de l'Education a un effectif considérable d'enseignants contractuels ou vacataires qui sont exploités et voués à travailler sur contrat. «Ils ne jouissent pas de leurs droits car ils ne perçoivent pas leurs salaires à temps et n'ont pas aussi droit à la prime de rendement comme l'ensemble des enseignants».

Le CLA évoque pareillement

la volonté de la tutelle de dévalorisation du statut de l'enseignant aux yeux de l'opinion publique, et la volonté de faire de lui un être paresseux et matérialiste et diabolisation de l'enseignant en le traitant de personne sans foi et de terroriste. Il accuse le département de Benghebril de verser dans la politique du pourrissement et du bras de fer au lieu de favoriser la négociation ou la médiation en menaçant les enseignants de licenciement et instrumentalisation de la justice pour déclarer la grève illégale.

Le Conseil des lycées d'Alger appelle le partenaire social à ne pas baisser les bras devant les «destructeurs» qui veulent réduire l'enseignant à néant et par là même la soumission de l'école publique algérienne. C'est pourquoi le CLA appelle tous les Algériens conscients à se mobiliser afin de sauver cette école des mains destructrices, à travers la réforme du système éducatif et la mise en place d'un système de gouvernance transparent et démocratique pour lutter contre la bureaucratie et la corruption qui rongent le secteur de l'Education nationale. L. A. R.

Koléa

Plus de 50 artisanes au 3^e Salon de la création féminine

Plus de 50 femmes de différentes régions de Tipasa prennent part au 3^e Salon de la création féminine, ouvert mercredi à la Maison de la culture Ahmed-Aroua de Koléa.

Organisée par la Maison de la culture de Koléa, à l'occasion de la célébration de la Journée de la femme (8 mars), cette manifestation «vise la mise en relief des talents et créations des femmes de la région, en vue de faire la promotion de leurs produits», a indiqué à l'APS, la chargée de la communication auprès de cet établissement culturel, M^{me} Heda Ferahi.

Le Salon, qui s'étalera jusqu'au 8 mars courant, fait également office d'un espace d'affaires pour les femmes artisanes participantes qui ont ainsi l'occasion de se faire connaître et de tisser des liens entre elles, a-t-elle ajouté.

La première journée du Salon a été marquée par un afflux important de visiteurs, dont des femmes et mères au foyer accompagnées de filles à marier notamment, qui sont venues s'enquérir des dernières nouveautés en matière de trousseaux de la mariée et autres accessoires de beauté, a-t-on constaté. M^{me} Fatima, une inconditionnelle de ce type de foires traditionnelles, a déclaré n'avoir raté aucune édition de ce Salon, où elle a pris l'habitude de venir accompagnée de ses filles, pour s'informer des dernières nouveautés en matière de trousseaux, notamment.

«C'est pour nous une distraction, en plus de constituer une occasion de bon augure pour le mariage de mes filles, car je me fournis chaque année chez les artisanes participantes», a-t-elle assuré. Quant aux partici-

pantes au Salon, constituées en majorité de femmes au foyer ayant bénéficié d'une formation professionnelle, elles estiment que cette manifestation est une «aubaine» pour trouver «des réseaux pour la commercialisation de leurs produits», un «problème propre à la majorité des artisanes», selon une apicultrice locale, M^{me} Boudaouia Hadjira.

Différents segments de l'artisanat local sont représentés au niveau du Salon, dont les gâteaux traditionnels, les pâtes traditionnelles (charchoukha, rechta, couscous...), les habits et accessoires de mariées, les produits d'esthétique et bijoux traditionnels, et les produits de broderie et couture traditionnelle, dont la fetla, medjeboud et autres chibka, réputées pour être la spécialité des artisanes de Koléa, ainsi que les produits de la ruche. APS

– 3^e salon international de l'industrie alimentaire du 11 au 14 mars à Oran –

Plus d'une centaine d'exposants au rendez-vous

Plus d'une centaine d'exposants participeront à la 3^e édition du Salon international de l'industrie alimentaire (SIAG) qu'abritera le Centre des conventions d'Oran (CCO) du 11 au 14 mars prochain, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Organisé par la société «Proximity Pr», ce salon vise à promouvoir les investissements dans l'industrie agroalimentaire afin d'assurer la sécurité alimentaire et le développement des exportations hors hydrocarbures, a-t-on souligné. Plusieurs

secteurs seront représentés au salon dédié à l'industrie agroalimentaire, dont ceux des produits alimentaires, de la restauration, du conditionnement et emballage, de la conserverie, des matières premières, des fruits et légumes, des produits laitiers, des boissons, du café et machines à café et des prestations de service. Un riche programme de communications et d'ateliers est prévu en marge du salon, avec comme première thématique la mise en œuvre

de la filière agroalimentaire, dans la perspective de promouvoir les clusters en Algérie. La seconde thématique permettra de débattre du développement des processus et de l'innovation en renforçant la relation entre l'université et le centre de recherche des industries agroalimentaire et de la mise en réseau de tous les acteurs privés et publics afin d'explorer et de mettre en œuvre toutes les solutions et stratégies innovantes pour améliorer la compétitivité et l'in-

tégration de l'industrie agroalimentaire. Des contacts devront être établis entre les exposants nationaux et internationaux, favorisant ainsi des opportunités de partenariat dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, un secteur en plein essor et en quête d'ouverture, a-t-on indiqué de même source.

Des animations sont aussi programmées durant cet événement de référence de l'industrie agroalimentaire dont des concours de cuisine, a-t-on ajouté. Kamel L.

Industrie

Accord algéro-italien pour la fabrication de condensateurs

■ Un protocole d'accord de partenariat entre le groupe public «Elec El Djazair» et le groupe italien «Ducati Energia» a été signé à Alger, pour la création d'une joint-venture de fabrication de batteries condensateurs.



Le document a été paraphé par le P-dg d'Elec El Djazair, Abdelkader Djaoued, et celui de Ducati Energia, Guilberto Guidi, en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouhouareb, et l'ambassadeur d'Italie à Alger, Michele Giacomelli. Il s'agit de la mise en place d'une société algéro-italienne entre ces deux groupes, qui sera spécialisée dans la production de batteries condensateurs de moyenne ten-

sion pour la compensation de l'énergie réactive. Les produits fabriqués par cette future société mixte seront destinés essentiellement aux maîtres d'ouvrage en Algérie activant dans le domaine de l'énergie tel le groupe Sonelgaz qui recourt intensivement à l'importation de ce type de produits pour satisfaire les besoins de ses projets. Le groupe italien ambitionne que cette nouvelle joint-venture soit, à la fois, un point de production destiné non seulement à couvrir les

besoins du marché algérien mais aussi les marchés de la région Maghreb, Moyen-Orient et Afrique. Dans une déclaration faite lors de cette cérémonie de signature, M. Bouhouareb a expliqué que la création de cette joint-venture s'inscrivait dans le cadre de la nouvelle politique du gouvernement qui vise à réorienter les investissements vers des projets industriels susceptibles de se substituer à l'importation. Dans ce sens, le ministre a annoncé la création prochaine

d'une autre joint-venture, basée à Azazga (Tizi-Ouzou), spécialisée dans la production de transformateurs électriques. Ce projet sera conçu en partenariat triangulaire entre Elec El Djazair, le groupe Sonelgaz et une société italienne, a-t-il précisé en soulignant que les négociations sont à un stade «très avancé». Souhaitant multiplier les projets de partenariat algéro-italien dans le secteur industriel, M. Bouhouareb a fait savoir qu'une délégation algérienne, compo-



sée de groupes industriels publics et de sociétés privées, effectuerait une visite d'affaires à Rome et à Milan durant mars en cours. Le groupe industriel Elec El Djazair active dans la conception, la production, la distribution et la commercialisation des équipements électriques, électromagnétiques, de télécommunication et électroniques. Quant à Ducati Energia (siège à Bologne), elle est spécialisée dans la fabrication des composants électriques et électroniques (condensateurs, générateurs, filtres actifs, instruments de mesures, signalisation ferroviaire, systèmes transport intelligent, système de billetterie...).

Djamel K.

Bouira Projets de création de cinq nouvelles zones d'activités

CINQ nouvelles zones d'activités seront créées prochainement dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris, hier, auprès du directeur de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement. Le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation foncière (Calpiref) de la wilaya a «validé récemment des propositions portant sur la création de ces nouvelles zones d'activités», a précisé Nadjib Achouri, ajoutant que ces projets ont été initiés dans la perspective de «renforcer les investissements et de créer davantage de richesses et d'emplois». «Sur plusieurs propositions qui ont été faites, il y a quelques semaines, le Calpiref n'a retenu que cinq zones d'activités qui sont prévues notamment à Sour El-Ghozlane, El-Hachimia, Dirah et Bir Ghablou ainsi que Lakhdaria», a encore affirmé le même responsable, sans préciser le montant alloué pour cette importante opération. La wilaya de Bouira offre d'énormes opportunités d'investissement notamment dans le secteur de l'agroalimentaire en raison de sa vocation agricole, et beaucoup d'investisseurs désireux de ce fait réaliser leurs projets à Bouira, a estimé M. Achouri.

Actuellement, Bouira compte treize zones d'activités réparties sur plusieurs communes, dont notamment M'Chedallah, Lakhdaria, Aomar, Bechloul, El-Asnam et Ain Bessam. La zone d'activité de la commune de Dirah connaît «bientôt» une opération de viabilisation, dont toute une étude sur cette action a été finalisée et les appels d'offres ont été lancés, a fait savoir le même responsable.

S.L./APS

Développement de l'entrepreneuriat

Sonelgaz et General Electric récompensent les lauréats de l'innovation énergétique

Le groupe Sonelgaz et la firme américaine General Electric (GE) ont récompensé, hier à Alger, six lauréats algériens du concours «Industrie et développement de l'entrepreneuriat en Algérie» (IDEA), lancé en 2014 pour identifier les start-ups dans le domaine de l'innovation énergétique. La cérémonie de la remise des prix de ce concours s'est déroulée en présence du P-dg de Sonelgaz, Noureddine Boutarfa, et du P-dg de GE Power and Water, Steve Bolze. Ce concours a été initié par ces deux groupes algérien et américain pour réunir des fournisseurs et des start-up autour du projet de l'usine de production de turbines à gaz à Batna dans lequel les deux compagnies sont associées. Les six gagnants retenus pour la première phase de ce concours ont reçu un prix d'une valeur de 808 400 de DA chacun et sont admis à concourir pour la prochaine phase de la compétition à l'issue de laquelle les lauréats recevront un prix d'une valeur de 2,021 millions de DA chacun. Sonelgaz et GE avaient lancé, en septembre

2014, l'initiative IDEA qui porte sur un programme d'innovation pluriannuel visant à identifier et à accompagner des fournisseurs, des start-up et des entrepreneurs algériens en mesure d'assurer des métiers industriels dans le secteur de l'énergie. Le programme vise également à bâtir une chaîne d'approvisionnement pour l'une des plus importantes initiatives industrielles du pays, en l'occurrence le projet du complexe industriel de production de turbines à gaz de Batna dévolu en partenariat entre Sonelgaz et GE. Le concours s'adresse aux fournisseurs et start-up ainsi qu'à des étudiants ayant les capacités de produire des pièces en acier inoxydable utilisés dans les systèmes de combustion de turbines à gaz. Intervenant lors de cette cérémonie, M. Boutarfa a relevé la nécessité de «combiner entre la création industrielle et le développement du génie local», ajoutant que la stratégie industrielle de Sonelgaz est bâtie sur la nécessité de libérer les initiatives et de permettre à la jeunesse algérienne de s'accomplir dans la

création de richesses. Selon lui, cette initiative représente un autre jalon de partenariat à long terme avec GE dans le secteur énergétique. Quant au P-dg de GE Power and Water, il a affirmé que la compagnie GE soutenait les partenariats à long terme avec l'Algérie «en se basant sur l'un des plus puissants moteurs de croissance, à savoir l'innovation». «La création d'un vivier de professionnels qualifiés et la mise en place d'une solide chaîne d'approvisionnement locale sont nos principales priorités pour l'usine de Batna et dans laquelle IDEA y contribue grandement», a poursuivi M. Bolze. Sonelgaz et GE sont associés dans l'usine d'Ain Yagout (Batna) qui entamera sa production à partir de 2017 avec une capacité annuelle allant entre six (6) et dix (10) turbines à gaz, soit une capacité globale de 2 000 MW par an. Détenu à hauteur de 51% par Sonelgaz et de 49% par GE Industrial France (filiale du groupe GE), cette usine va générer la création de 1 000 emplois dont 400 emplois directs.

Samy D.

Affichage publicitaire 2014

Djezzy remporte deux prix d'or

La huitième édition des prix d'Or, la plus importante remise de prix en Algérie pour les médias et la publicité, a vu Djezzy remporter deux trophées en or. Le premier prix, dans la catégorie grand format, a

récompensé l'affiche conçue pour sa campagne «Bienvenue Ramadan». Le deuxième trophée, entrant dans la catégorie des 2m², a été remporté pour son affiche «Fiers de l'Entente d'Algérie». Les deux concepts

créatifs ont été développés par l'agence Allégorie. Cette cérémonie, qui s'est tenue mardi soir dans un grand hôtel algérois, a vu la participation de nombreux invités représentant les annonceurs, les agences publicitaires

et les organes de presse en Algérie. Cette nouvelle consécration reflète l'intérêt accordé par Djezzy tant à l'innovation en matière d'image qu'en matière de produits et services.

Communiqué

Vente illégale d'équipements Ansej

Huit bénéficiaires poursuivis en justice à Tipasa

■ Huit bénéficiaires de projets au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) ont été poursuivis en justice par l'antenne de Tipasa, après avoir vendu «illégalement» des équipements et matériels qui leur ont été accordés par l'Agence, a-t-on appris auprès de cette structure.



Par Yanis T.

Selon le directeur de wilaya de l'Ansej, Adlane Lazli, une plainte a été introduite à l'encontre de huit jeunes ayant vendu des équipements qui leur ont été accordés pour la création de leur propre micro-entreprise, et ce, suite à une enquête des agents de l'Agence sur l'activité

de ces unités, effectuée dans le cadre du contrôle et du suivi des projets Ansej, a-t-il expliqué. L'Ansej a accusé, en décembre dernier, ces jeunes promoteurs d'abus de confiance et de détournement d'un projet pour d'autres fins», a-t-il ajouté, signalant le placement de deux (2) d'entre-eux sous contrôle judiciaire, tandis que l'enquête suit son cours pour ce qui est des

autres mis en cause dans cette affaire de vente illicite. Soulignant que les projets de ces jeunes ont été agréés en vue de «conférer une valeur ajoutée au tissu économique local, en plus de la création de postes de travail», M. Lazli a déploré «l'absence d'engagement de ces jeunes». Les activités des accusés portent sur la transformation du plastique, l'imprimerie, la

plomberie et l'électricité bâtiment, entre autres, a-t-il ajouté, réitérant le rôle de l'Ansej, qui «n'est pas celui de poursuivre en justice les jeunes, mais plutôt de les soutenir dans la création d'entreprises», a-t-il assuré. D'autre part, ce responsable a fait part de la poursuite en justice de 38 autres jeunes pour «falsification de diplômes professionnels». Parallèlement, les tribunaux correctionnels de Koléa et de Hadjout ont condamné 39 jeunes à une peine d'une année de prison et/ou à une amende, a-t-il fait savoir, appelant les jeunes à «ne pas s'aventurer en fournissant de faux papiers», car l'Ansej «effectue toujours des enquêtes pour vérifier leur authenticité», a-t-il affirmé.

Y.T./APS

Accidents de la route

Sept morts et 10 blessés en vingt-quatre heures

Sept personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le pays durant les dernières vingt-quatre heures, a indiqué mercredi la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret où il a été signalé 4 morts et 7 blessés, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur le chemin wilaya n° 137, commune de Ksar Chellala, a précisé la même source. Les secours de la Protection civile sont intervenus également pour prodiguer des soins de première urgence et l'évacuation de 3 personnes incommodées suite à l'inhalation des gaz brûlés émanant des appareils de chauffage au niveau de la wilaya de Ouargla. Les mêmes services ont déploré, toutefois, la mort de 2 personnes due à l'asphyxie par monoxyde de carbone émanant

d'un chauffe-bain au niveau de la wilaya de Tipaza. La Protection civile a procédé, par ailleurs, à l'extinction de 3 incendies urbains et divers dans les wilayas de Skikda, Constantine et Ouargla.

Quatre morts dans une collision fourgon-camion à Ain Témouchent

Une collision mercredi à Ain Témouchent entre un fourgon et un camion a fait quatre morts après qu'une personne eut succombé à ses graves blessures, a indiqué hier, la sûreté de wilaya. Dans un précédent bilan, la même source faisait état de trois policiers décédés et d'un quatrième grièvement blessé suite à cet accident, survenu à la sortie de Hassi El Ghella, entre un fourgon de la police et un camion. Le fourgon a été percuté par

un camion venant en sens inverse, tuant sur le coup le conducteur du véhicule de police et deux autres collègues, alors qu'un quatrième a été grièvement blessé, rappelle-t-on. Les corps des trois victimes ont été évacués vers la morgue de Hassi El Ghella, alors que les blessés, dont le conducteur du camion, ont été transférés vers les services de santé d'El Amria, ajoute-t-on. Selon les premiers éléments de l'enquête menée par la police en collaboration avec la Gendarmerie nationale d'El Amria, le conducteur du camion, venant d'Oran, roulait à grande vitesse. Il avait perdu le contrôle du poids lourd (problème de pneumatique), et s'est déporté sur l'autre voie percutant violemment le véhicule de police, indique-t-on. Les autorités locales de la wilaya d'Ain Témouchent, à leur tête le wali par intérim, se sont rendues sur les lieux de l'accident.

Samir L./APS

Pénurie de carburant à Tissemsilt

Nouvelles mesures d'approvisionnement des stations en cas d'intempéries

De nouvelles mesures ont été prises dernièrement en matière d'approvisionnement des stations-service de la wilaya de Tissemsilt en périodes d'intempéries, a-t-on appris mardi du directeur de l'énergie. Ces mesures d'urgence, prises en collaboration avec l'unité de

Naftal, porte sur l'utilisation des réserves supplémentaires du dépôt principal des produits pétroliers de la wilaya de Tiaret limitrophe, pour assurer un approvisionnement régulier des stations-service en cas d'intempéries, surtout en période de chute de neige affectant le trans-

port de ces produits du complexe GNL d'Arzew (Oran). Cette initiative qui contribue à réduire la durée d'approvisionnement des stations-service de la wilaya de Tissemsilt a été favorablement accueillie par les automobilistes interrogés dans ce sens. L'opération d'approvisionnement

des stations-service a enregistré une perturbation lors des intempéries au début du mois de février dernier provoquant de longues files d'attente devant les 10 stations que compte la wilaya.

F. A.

Détournement de deniers publics

L'ex-directeur de la CNEP d'Ain Témouchent arrêté

L'ex-directeur de la CNEP d'Ain Témouchent, impliqué dans une affaire de détournement de deniers publics, a été arrêté courant de cette semaine par les éléments de la brigade économique et financière de la police judiciaire, apprend-on auprès de la sûreté de wilaya. A la suite d'une plainte déposée par le directeur régional de la CNEP Tlemcen contre ce responsable qui avait détourné un montant de 17 millions DA,

les policiers ont ouvert une enquête qui a permis de dévoiler que le mis en cause a bloqué tous les logements édifiés par la CNEP dans la commune Emir Abdelkader et dans le village Beni Ghenam pour les céder à des personnes en contrepartie de sommes d'argent suivant un échéancier, a-t-on indiqué. Ce dernier, qui savait pertinemment que les logements avaient été transférés à ladite commune, agissait avec la complicité du tré-

sorier et des fonctionnaires de l'antenne de la CNEP d'Ain Témouchent, a-t-on ajouté. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet d'Ain Témouchent qui a transféré leurs dossiers au juge d'instruction qui, à son tour, a placé sous contrôle judiciaire l'ex-directeur de la CNEP d'Ain Témouchent jusqu'à la fin de l'enquête, selon la même source.

R.M./APS

Raccordement au réseau de gaz
Un taux de plus de 85 % atteint à El-Bayadh

UN TAUX de raccordement au réseau public de nature de 85,63% a été atteint dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris hier du responsable du secteur de l'énergie dans cette wilaya. Les opérations d'extension du réseau de gaz naturel, retenues ces dix dernières années en faveur de la wilaya d'El-Bayadh, ont permis le raccordement de 44 885 foyers à travers 21 des 22 communes que compte la wilaya, a affirmé Fateh Boubaya. Ces opérations se poursuivent pour toucher prochainement la commune d'El-Benoud (200 km d'El-Bayadh), la dernière commune à ne pas être encore raccordée au réseau de gaz naturel, a-t-il précisé. Selon le même responsable, il est projeté aussi le raccordement au réseau de gaz de 15 zones secondaires, dont les villages d'El-Haoud et Mécheria Soughra (commune d'El-Bayadh) et Menidjel et Bouslah (commune d'El-Ghassoul), où plus de 3 611 foyers sont concernés. Dans le même cadre, une autre opération a permis, l'an dernier, de raccorder 553 foyers, dont une centaine dans la localité de Thenia, 48 autres dans celle de Boulenouar, et 269 foyers dans la bourgade d'Ain Djedida (commune de Sidi Amar), en plus de 136 foyers sur le territoire de la commune de Chellala, a fait savoir le directeur de wilaya du secteur de l'énergie.

Y. B.

Bouira
Un citoyen enlevé libéré par la police en un temps record

LA POLICE de la wilaya de Bouira a réussi «en un temps record» à libérer un citoyen enlevé et à arrêter ses ravisseurs, selon un communiqué de la cellule de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) rendu public. «Dix minutes après avoir reçu des informations signalant l'enlèvement d'un citoyen, la police de Bouira a réussi à arrêter les ravisseurs et à libérer la victime», a précisé la source, ajoutant que quatre mis en cause avaient été déferés à la juridiction territoriale-ment compétent. Cette opération réalisée en un temps record dénote «le professionnalisme de la police algérienne», a ajouté le communiqué.

R. S.

Recyclage

Mise en place du tri des déchets avant la fin juin à Oran

■ Une opération pilote de tri des déchets ménagers sera lancée avant fin juin prochain à Oran, a annoncé le directeur du «R20 MED», bureau local de représentation pour la Méditerranée de l'Organisation internationale non gouvernementale (ONG) «R20».

Par Salem K.

« Cette opération qui a pour objectif d'optimiser le traitement des déchets sera lancée au cours du premier semestre de l'année en cours », a précisé Rachid Bessaoud lors d'une rencontre d'information sur le Développement durable. L'initiative, a-t-il expliqué, matérialise le plan d'action élaboré dans le cadre du partenariat entre le gouvernement algérien, représenté par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, et l'ONG R20. Le directeur du R20 MED a rappelé que deux quartiers, «AADL Pépinière» et «Akid Lotfi», situés à l'Est de la ville d'Oran, ont été choisis au titre de l'opération pilote de tri des déchets. La préparation à l'échéance indiquée s'appuie notamment sur l'information et la sensibilisation des citoyens, en particulier les jeunes, les femmes au foyer, les personnels des comités de gestion des cités, ainsi que l'organisation du système de collecte.



Des bacs spéciaux seront mis en place pour accueillir différents types de déchets (verre métal, plastique, papier), lesquels

seront acheminés vers les chaînes de tri du Centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif avant d'être recyclés par des opérateurs spécialisés. Dans le même contexte, 25 enseignants issus de 13 établissements scolaires ont bénéficié d'une formation spécifique à cette opération, a fait savoir M.Bessaoud, mettant l'accent sur le rôle des écoles dans la diffusion de la culture environnementale chez les élèves. Une séance démonstrative et pédagogique sur le tri a été, à ce titre, animée cet après-midi à l'école «Frendi Mohamed» de l'unité «AADL Pépinière» qui figure parmi les deux sites pilotes. Cette rencontre récréative, tenue en présence des autorités locales et des responsables des secteurs partenaires (Directions de l'Education et de l'Environnement), a été animée par les élèves qui ont traduit les notions apprises au travers de pièces théâtrales, opérettes, chansons et autres dessins. La journée d'information sur le Développement durable a été, quant à elle, consacrée à

l'Agenda local entrant dans le cadre du Plan d'action mondial pour le 21^e siècle (Agenda 21) adopté lors du sommet de Rio de Janeiro (1992). La directrice du laboratoire de recherche sur les Risques industriels, technologiques et environnementaux (RITE), Khadidja Guenachi, a proposé, à cette occasion, une communication définissant les enjeux socio-économiques inhérents à la protection de l'environnement. Plusieurs enseignants, étudiants, opérateurs économiques et cadres de la commune d'Oran ont pris part à cette rencontre animée à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO). D.H.

Nucléaire iranien Reprise des entretiens Kerry-Zarif à Montreux

LES CHEFS de la diplomatie iranienne et américaine ont repris hier, leurs négociations sur le programme nucléaire iranien, ignorant la dénonciation d'un possible accord par le Premier ministre israélien mardi devant le Congrès à Washington. Pour la troisième journée consécutive John Kerry et Mohammad Javad Zarif se sont retrouvés dans un grand hôtel de Montreux, sur les rives du Lac Léman en Suisse. Le Secrétaire d'Etat n'a pas suivi en direct le discours de Benjamin Netanyahu, engagé dans ces discussions marathon alors qu'approche l'échéance du 31 mars pour aboutir, fixée par les grandes puissances et l'Iran. John Kerry doit quitter Montreux pour Ryad en Arabie Saoudite en début d'après midi mais les directeurs politiques et les experts continueront leurs travaux jusqu'à la fin de la semaine. Critiquant l'accord que préparent les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni et Allemagne) et la République islamique, le chef du gouvernement israélien a assuré qu'un «accord avec l'Iran ne l'empêchera pas de produire des bombes atomiques». Le président Barack Obama, qui a des relations exécrables avec M. Netanyahu et avait exclu de le rencontrer, a aussitôt jugé que ce discours n'apportait «rien de nouveau» et n'offrait aucune «alternative viable». «Nous n'avons pas encore d'accord», a affirmé M. Obama, très remonté. «Mais si nous réussissons, ce sera le meilleur accord possible avec l'Iran pour empêcher l'Iran de se doter d'une arme nucléaire», a-t-il défendu depuis le Bureau ovale. R.E.

Dialogue 5+5

Dalila Boudjemaâ : «L'Algérie disponible à assumer son rôle»

La ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, M^{me} Dalila Boudjemaâ, a souligné à Lisbonne la «volonté» et la «disponibilité» de l'Algérie à assumer «pleinement» un rôle actif au sein du Dialogue 5+5. Intervenant à l'ouverture de la seconde conférence ministérielle de l'environnement et des énergies renouvelables du Dialogue de la Méditerranée occidentale (5+5), placée sous le thème «Le défi des changements climatiques et la coopération en matière d'énergies renouvelables», M^{me} Boudjemaâ a mis l'accent sur l'importan-

ce d'intensifier la collaboration entre les deux rives de la Méditerranée. Au cours de son intervention, la ministre a tenu à remercier l'ensemble des pays du Dialogue 5+5 pour les efforts déployés, afin de mettre les questions relatives à l'environnement et au développement durable «au cœur de leurs préoccupations». M^{me} Boudjemaâ qui a transmis la coprésidence de cette Conférence au Portugal et au Maroc, s'est déclarée «convaincue» que la prochaine coprésidence «continuera sur la voie tracée par la première Conférence, tenue à Oran en 2010 en vue de

renforcer davantage le développement durable dans les pays de la Méditerranée». Elle a rappelé, dans ce sens, que la Conférence d'Oran avait mis l'accent, notamment sur «l'importance d'intégrer les préoccupations environnementales dans les stratégies de développement des pays de la région et d'intensifier la coopération dans le domaine de la protection du milieu marin». Elle avait également créé «une dynamique de coopération entre les 10 pays de la Méditerranée occidentale», a souligné la ministre. Farid L./APS

Développement durable

Plaidoyer pour un fonds spécial pour le développement des zones de montagne

Les participants à un colloque sur l'économie de montagne et le développement local durable en Kabylie, organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, ont plaidé en faveur de la mise en place d'un fonds spécial pour le développement des zones de montagne. Lors de cette rencontre, des intervenants dont des élus locaux et des universitaires, ont souligné la nécessité de la mise en place d'un fonds spécial destiné à la promotion et au développement des zones de montagne, à l'instar de celui créée pour les régions du sud

et des hauts-plateaux. Aoudj Mohand Akli, architecte et spécialiste en aménagement du territoire, a rappelé que la loi du 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagne dans le cadre du développement durable, prévoit dans son article 13, la création d'un fonds pour la montagne, qui «n'a pas été mis en place», a-t-il déploré. Ce fonds, a-t-il précisé, est destiné à développer ces zones en soutenant, entre autre, le financement des activités et opérations visant la protection, la promotion et l'habilitation des zones de montagne.

La wilaya de Tizi-Ouzou dont le territoire est à 85% montagnard doit s'inscrire dans une démarche de développement de l'économie de montagne pour «promouvoir ce massif qui abrite plus des deux tiers des ses habitants afin d'offrir un avenir décent aux villageois et prendre en charge les transformations spatiales des villages qui se densifient anarchiquement», a souligné M. Aoudj. Les travaux de ce colloque se sont achevés sur la prise d'une série de recommandations appelant à la promotion des zones de montagne dans le

cadre d'un développement durable, à la protection de l'environnement et à la préservation du massif montagneux. Un dossier comportant les conférences présentées dans le cadre de cette rencontre, les recommandations du colloque et un CD contenant un film documentaire sur les potentialités économiques de la région montagneuse de Tizi-Ouzou, sera établi et transmis aux institutions élues et administratives, en relation avec le développement local, a fait savoir le président de l'APW, Hocine Haroune. K.L./APS

Blida

214 millions DA pour l'aménagement de la cité Beni Mouimen

■ Les travaux d'aménagement, ayant fait récemment l'objet d'une visite d'inspection du wali, Mohamed Ouchene, consistent, entre autres, en la réhabilitation de divers réseaux, dont 8 300 m de routes.

Par Salim O.

La cité Beni Mouimen, dans la commune de El Afroun, à l'ouest de Blida, a bénéficié d'une enveloppe de 214 millions DA pour l'aménagement de ses divers réseaux et la réalisation de nouveaux projets, a-t-on appris des services de la wilaya. L'opération, financée conjointement sur budget de wilaya (84 millions DA) et celui du ministère de l'Habitat (130 millions DA), est destinée à l'amélioration du cadre de vie des habitants de cette cité populaire, estimés à 400 familles, a-t-on ajouté de

même source.

Les travaux d'aménagement, ayant fait récemment l'objet d'une visite d'inspection du wali, Mohamed Ouchene, consistent, entre autres, en la réhabilitation de divers réseaux, dont 8 350 m de routes et 750 mètres linéaires de réseaux d'assainissement, 582 mètres linéaires de réseaux AEP et 2 220 mètres linéaires de réseaux d'électricité, en plus de la réalisation d'un parking pour véhicules.

Sur place, le wali a indiqué qu'une étude avait été réalisée, en concertation avec les citoyens, en vue de déterminer



les priorités au niveau de cette cité, avant le lancement des travaux en question, dont le taux d'avancement est estimé à 30 %. M. Ouchene a insisté auprès des responsables locaux sur la nécessité de poursuivre cette démarche de concertation avec les citoyens, par la création d'un comité chargé du suivi de toutes les étapes de réalisation des projets, jusqu'à leur concrétisa-

tion sur le terrain.

Les responsables de l'OPGI ont été instruits, par la même occasion, du lancement de la réalisation de 80 logements publics locatifs sur un site qui abriterait des constructions précaires, dont les occupants ont été relogés, outre la réalisation d'un complexe sportif de proximité, un stade et d'une polyclinique. S.O.

Tindouf

Plus de 170 projets financés par l'Ansej

Plus de 175 projets de micro-entreprises de jeunes ont été financés, l'année dernière, par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de cet organisme. L'engouement des jeunes pour le montage de microprojets, ayant généré l'an dernier 450 emplois, a été favorisé par les mesures de facilitation accordées par les pouvoirs publics aux porteurs de projets, notam-

ment l'accélération de l'étude des dossiers et leur allègement, en plus des avantages fiscaux prévus dans les régions du Sud du pays, et la formation de jeunes en matière de montage et de gestion de micro-entreprises, a précisé le directeur de l'antenne locale de l'Ansej. Smail Bousaidi a signalé aussi que plus de 1 400 projets de micro-entreprises ont été financés, depuis la mise en place, en 1999, du dispositif de l'Ansej dans la wilaya de Tindouf, et ont généré plus de 3 500 emplois. Ces entités

économiques sont versées notamment dans le transport de marchandises, les travaux publics et les services, selon le responsable qui précise que ces entités ont été créées en fonction de la demande du marché local et des besoins exprimés par la population. L'Ansej s'emploie également à venir en aide aux universitaires, à travers l'ouverture d'une Maison de l'entrepreneuriat au niveau du centre universitaire de Tindouf, a rappelé M. Bousaidi. N.T./APS

Chlef

Production prévisionnelle de 180 000 tonnes d'agrumes

Une production prévisionnelle de 180 000 tonnes d'agrumes (toutes espèces confondues) est attendue à Chlef, au terme de la nouvelle campagne de cueillette, soit en hausse de 20 000 tonnes par rapport à la saison précédente, a-t-on appris mardi, auprès de la direction de services agricoles (DSA). Sur cette quantité escomptée, la wilaya a récolté, à ce jour,

74 000 tonnes d'agrumes sur un taux de 70 % de la superficie du verger agrumicole ciblé, estimée à plus de 5 700 ha, dont le rendement a été de 20 T/ha, a indiqué, le chef du service du suivi de la production à la DSA, Abdelkader Abdelli. Un grande partie de la superficie agrumicole de la wilaya est concentrée dans sa partie-Est, notamment les régions de Oued

Fouda, Ouled Fares, et Boukadir réputée pour leurs agrumes de primeur, a signalé ce responsable. Il a souligné que des efforts sont actuellement déployés en vue de l'extension de la surface agrumicole productive, par l'encouragement des agriculteurs à la culture des espèces d'arrière saison, «en vue d'assurer une disponibilité permanente de ce produit», a-t-il

observé. «Un taux de plus de 98% de la production d'agrumes de la wilaya est consommée frais (en saison)», a ajouté M. Abdelli, signalant que la «production de dérivés d'agrumes (confiture, jus) est faible à Chlef, eu égard à la quasi absence d'une industrie de transformation dans ce domaine». S.M.

Tlemcen

2 360 foyers raccordés au réseau de gaz de ville au 1^{er} semestre

Pas moins de 2 361 foyers dans la wilaya de Tlemcen seront raccordés au réseau de gaz de ville au premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris auprès de la direction de l'énergie. Les travaux de raccordement sont en cours dans 19 agglomérations de différentes communes de la wilaya dont Ain Youcef, Ain Nehala, Beni Snouss, Marsa Ben M'hidi et Nedroma, selon la même source. Une étude technique a été achevée pour raccorder 5 100 foyers au titre du plan complémentaire, pour un coût global de 40 millions DA, a-t-on indiqué. Fin 2014, 1 120 foyers ont été raccordés au réseau de gaz de ville d'une longueur de 411 kilomètres, a-t-on rappelé. La direction de l'énergie œuvre à concrétiser des objectifs du plan quinquennal 2014-2010 visant le raccordement de 11 communes dépourvues de réseau de distribution de cette matière énergétique sur 53 collectivi-

tés locales de la wilaya, pour atteindre un taux de couverture à 76 pour cent, selon la même source. Pour rappel, le taux de raccordement

au réseau de gaz de ville au niveau de la wilaya de Tlemcen était d'environ 62 pour cent en 2010. F.J.

El Tarf/ Règlementation des activités de pêche Plus de vingt infractions enregistrées en 2014

VINGT-ET-UNE (21) infractions des textes régissant les activités de pêche ont été enregistrées durant l'exercice 2014 dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Hamid Brahmia. La pêche et la détention illicites du corail ainsi que la pêche illégale dans les eaux territoriales constituent les principales infractions relevées durant cette période, a ajouté ce responsable avant de signaler, cependant, une baisse «sensible» de ce type de transgressions au cours des 7 dernières années. Un recul, a ajouté M. Brahmia, qui s'explique par les efforts continus déployés localement en matière de sensibilisation des professionnels de la mer, d'une part, et, d'autre part, par les actions de lutte qui se multiplient pour venir à bout de la contrebande et du braconnage des richesses halieutiques. Le secteur de la pêche a produit, en 2014 dans la wilaya d'El Tarf, 3 440 tonnes de poisson dont une grande partie (3 260 tonnes) de poisson bleu, a également indiqué le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques. S.R.

Souk Ahras

Augmentation de la superficie réservée à la culture de la pomme de terre

LA SUPERFICIE réservée à la culture de la pomme de terre a été portée, pour la saison agricole en cours dans la wilaya de Souk Ahras, de 1 100 à 1 300 hectares, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Pas moins de 700 hectares de cette surface appartiennent au périmètre irrigué Sedrata-Bir Bouhouche-Zouabi, tandis que le reste est réparti sur les communes de Taoura, de Henanacha, de M'daourouch, de Merahna, de Tifache, de Regouba et d'Ouled Driss, a précisé le chef du service de l'organisation de la production et du soutien technique, Mohamed-Kamel Hamza. Afin d'assurer le bon déroulement du programme de plantation de semences de pomme de terre, 114 000 quintaux d'engrais ont été distribués aux agriculteurs, selon la même source qui a fait part d'une production prévisionnelle de 390 000 quintaux pour un rendement moyen de plus de 300 quintaux par hectare. Les fortes précipitations enregistrées dans la région, l'augmentation de la surface ensemencée et les facilitations accordées par l'Etat pour l'acquisition de matériels d'irrigation devraient permettre d'atteindre la récolte envisagée, ce qui contribuera à la baisse des prix de ce tubercule, proposé au marché local à 100 DA/kg, a fait savoir la même source. Y. B.

Médéa

Projets de raccordement de près de 2 500 foyers au gaz naturel

AU MOINS 2 461 foyers, répartis entre sept communes de la wilaya de Médéa, seront raccordés prochainement au réseau de distribution de gaz naturel, à la faveur du lancement de la deuxième tranche du programme de raccordement 2014-2015, a-t-on appris des responsables de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC) de la wilaya. Selon la même source, les travaux de réalisation de cette deuxième tranche seront entamés «dans les tout prochains mois» et concernera, a-t-on précisé, les communes de Khems-Djouamaa, El-Omaria, Guel-El-Kebir, Souagui, Sedraya, El-Azzizia, ainsi que cinq centres urbains, relevant des localités de Ksar-El-Boukhari et Ain-Boucif. Cette seconde tranche englobe un linéaire de plus de 242 km de réseau de distribution, dont la réalisation est confiée à plusieurs entreprises spécialisées, afin d'accélérer le raccordement des foyers ciblés et permettre aux nouveaux abonnés de disposer «dans les meilleurs délais», de cette énergie, a-t-on ajouté. R.R.



Crise libyenne

Des groupes armés s'emparent de deux champs pétroliers

■ Des groupes armés se sont emparés de deux champs pétroliers situés dans le centre du pays, a déclaré le porte-parole des gardes des installations pétrolières.

Par Maya.F

« Des extrémistes ont pris le contrôle des champs d'Al-Bahi et Al-Mabrouk et sont en route pour prendre le champ d'Al-Dahra, après le retrait de la force qui était chargée de surveiller ces sites, faute de munitions », a déclaré à l'AFP le colonel Ali Al-Hassi. Les sites d'Al-Mabrouk et Al-Bahi situés à quelque 200 km au sud de Syrte (environ 500 km à l'est de Tripoli) sont à l'arrêt depuis plusieurs semaines, en raison des violences et du fonctionnement ralenti des terminaux d'exportation. Le personnel des deux sites a été évacué après une première attaque début février qui avait fait au moins 11 morts. Cette attaque qui n'avait pas été revendiquée a été attribuée également par les gardes des installations pétrolières à des islamistes radicaux. Le champ d'Al-Mabrouk est

exploité par une coentreprise dirigée par la Compagnie libyenne de pétrole (NOC), dans laquelle le groupe français Total détient des parts. Depuis plusieurs semaines, la Libye est le théâtre d'une série d'attaques revendiquées ou attribuées à l'EI. L'industrie pétrolière libyenne, autrefois lucrative, est durement affectée par l'anarchie dans le pays. Avant la révolte de 2011 qui a renversé le régime de Mouammar el Gueddafi, la production s'élevait à plus de 1,5 million de barils par jour, représentant 95% des exportations du pays et 75% de ses revenus. Mais la production est tombée à quelque 350 000 barils par jour en décembre alors que Fajr Libya a lancé une offensive meurtrière pour s'emparer de terminaux pétroliers dans l'Est libyen. L'armée a repoussé cet assaut, qui a provoqué des incendies dans des réservoirs pétroliers au terminal d'Al-Sedra. Fajr Libya est une coalition de



Ph. : DR

milices qui s'étaient emparées de la capitale en août 2014, où elle a installé un gouvernement parallèle et réactivé le parlement sortant, le Congrès général national (CGN). Depuis, la Libye est dirigée par deux parlements et deux gouvernements rivaux, dont un, reconnu par la communauté internationale, siège à Tobrouk.

Intervention militaire internationale de 2011,

«Une énorme erreur»

La communauté internationale a commis «une énorme erreur» en 2011 en intervenant militairement en Libye, a estimé hier à Bruxelles un haut responsable de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan). L'intervention militaire internationale de 2011 en Libye a été «une énorme erreur de la part de la communauté internationale et des Libyens», a-t-il déclaré lors des discussions avec des membres d'une délégation algé-

rienne, en visite à l'Otan. Ce responsable a regretté «le manque de suivi» après l'intervention militaire pour «stabiliser la situation», jugeant une éventuelle nouvelle intervention «dix fois plus difficile» qu'elle ne l'était déjà en 2011. Néanmoins, ce responsable a marqué la disponibilité de son organisation à apporter un soutien pour améliorer la situation sécuritaire en Libye, affirmant que l'ONU qui a sollicité l'aide de l'Otan bénéficie d'un soutien financier et technique de l'organisation pour mener à bien ses actions de stabilisation dans ce pays. Il a salué, par ailleurs, le rôle de l'Algérie dans les initiatives régionales de lutte contre le terrorisme, plaçant pour une coopération «plus étroite» avec son organisation pour faire face aux menaces terroristes. Selon ce responsable, l'Otan pourra bénéficier de «la grande expérience» dont jouit l'Algérie en la matière. Evoquant la problématique de prolifération des armes de petits calibres, ce responsable a mis l'accent sur l'importance de stimuler et renforcer la coopération régionale, annonçant que des fonds d'affectation spéciale seront mis en place pour lutter «efficacement» contre ce fléau. M.F / agence

Sahara occidental

L'Algérie pour un mécanisme de surveillance des droits de l'homme indépendant

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a appelé à Genève le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme à mettre en place un mécanisme de surveillance indépendant de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental. «La Minurso déployée depuis plus de deux décennies se trouve paradoxalement amputée d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme. Il est tout aussi urgent que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme accorde davantage d'importance à cette situation, en mettant en place un mécanisme

de surveillance indépendant de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental», a indiqué Lamamra dans une intervention aux travaux de la 28^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (2 au 5 mars). «Ceci n'est pas un luxe mais une nécessité en ce quarantième anniversaire de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice qui a établi la pertinence et le primat du droit de son peuple à l'autodétermination», a-t-il ajouté. Le chef de la diplomatie algérienne a déclaré que «la situation dans le territoire du Sahara occidental où le Front Polisario,

qui s'est inscrit dans la dynamique de règlement pacifique parrainée par les Nations unies, se heurte aussi au déni du droit à l'autodétermination d'un peuple dont la résistance s'étend sur une quarantaine d'années». «L'enlèvement de ce conflit, tout autant que l'exil forcé de la population réfugiée en grande partie dans mon pays, est plus que préoccupant et l'effet d'accoutumance de la Communauté internationale doit être remplacé par un engagement accru en vue de mettre fin à cette situation dramatique», a-t-il dit. L. K./SPS

Tunisie

Des projets de loi hérités de la Constituante bientôt examinés en commission

La commission parlementaire de législation générale a débattu de la manière de procéder pour examiner les projets de loi «hérités» de l'Assemblée nationale constituante, a-t-on appris auprès de la rapporteuse adjointe de cette commission, Latifa Habachi. Il a été décidé de passer à l'examen de trois projets de loi qui, a priori, ne poseraient pas de problème particulier hormis celui, crucial et très attendu, relatif à la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, au sujet duquel le gouvernement doit se déterminer, soit par le maintien de la mouture antérieure, soit par la présentation d'un nouveau texte, a préci-

sé cette députée dans une déclaration aux médias. Selon elle, la commission va adresser un courrier au gouvernement à ce sujet avant de passer à l'examen du texte laissé en instance, mais aussi pour le relancer concernant le projet de loi portant création du Conseil supérieur de la magistrature. Cette instance doit, en effet, être mise en place avant le 26 avril prochain, conformément aux délais fixés par la Constitution dans ses dispositions transitoires. Le président de l'Assemblée des représentants du peuple, Mohamed Ennaceur, avait annoncé, lundi, que le projet de loi sur la lutte contre le terrorisme et le blanchi-

ment d'argent serait examiné, ce mercredi, en Conseil des ministres, et le lendemain, par la commission parlementaire de législation générale.

86 migrants clandestins africains secourus en mer

L'armée tunisienne a secouru mardi 86 migrants africains au large de Zarzis (sud) qui tentaient de rallier illégalement l'île italienne de Lampedusa à bord d'une embarcation de fortune, ont indiqué hier les autorités tunisiennes. Fuyant le conflit en Libye, les clandestins étaient partis de la ville portuaire de Zouara, à 60 kilomètres de la

frontière tunisienne, mais leur embarcation a pris l'eau mardi après-midi au large de Zarzis, a précisé un responsable des garde-côtes tunisiens. L'armée qui a intercepté leur signal de détresse s'est dépêchée sur les lieux et a réussi à les secourir. Aucune victime n'est à déplorer, selon la même source, citée par des agences de presse. Cinq femmes, dont une enceinte, figuraient parmi ces 86 migrants. 42 d'entre eux sont Nigériens, 17 Somaliens, 13 Gambiens et 8 Maliens. Ils ont été placés dans des centres d'accueil à Ben Guerdane et à Médénine, deux villes du sud de la Tunisie. La situation en Libye a entraîné une

envolée des départs de clandestins, venus souvent en Libye depuis l'Erythrée et l'Afrique subsaharienne, dans l'espoir de trouver paix et sécurité en Europe. En 2014, plus de 165 000 migrants ont débarqué sur les côtes italiennes. Et à la fin du mois de février, plus de 67 000 migrants se trouvaient dans des centres d'accueil pour réfugiés en Italie. Sur les plus de 218 000 migrants qui avaient tenté de traverser la Méditerranée en 2014, au moins 3 500 avaient perdu la vie, faisant de ce trajet «la route la plus mortelle du monde», selon le Haut commissariat aux réfugiés. M. F.



États-Unis

A la Cour suprême, la survie d'«Obamacare» est en jeu

■ Aux États-Unis, les yeux sont tournés vers la Cour suprême, appelée hier à interpréter la loi dite «Obamacare» pour décider de la survie même de la réforme du système de santé que Barack Obama veut laisser en héritage.

L'enjeu est de taille : dans ce débat éminemment politisé, la plus haute juridiction du pays est susceptible d'abattre l'un des piliers de la loi, ce qui conduirait inévitablement à voir tout l'édifice s'écrouler, l'objectif que les adversaires de Barack Obama s'efforcent de réaliser à la fois au Congrès et devant la justice. Jamais deux sans trois. «Ne pensez pas que c'est la fin de la trilogie, il y aura encore des plaintes contre Obamacare devant la Cour suprême pour des décennies», prédit le professeur de droit Jonathan Adler. En juin 2012, le président de la haute Cour, le conservateur John Roberts, avait sauvé la loi in extremis, en votant du côté des quatre juges progressistes, signifiant par là-même que la Cour ne devait pas s'immiscer dans la querelle politicienne. En juin 2014, les ennemis du texte avaient gagné une bataille quand la Cour suprême avait estimé que rien ne forçait un patron à payer pour la contraception de ses employées si c'était contraire à ses convictions

religieuses. Cette fois, comme en 2012, les neuf juges ont entre les mains le sort même de la loi qui a rallié plus de dix millions d'Américains. La question est de savoir si des millions d'entre eux qui ont souscrit une assurance-maladie via le site internet du gouvernement Obama ont droit ou non à un abattement fiscal. Les sages "se penchent sur une petite question d'interprétation de la loi, et non pas sur la constitutionnalité de tout le texte", explique l'avocate constitutionnaliste Elizabeth Wydra. Mais ce point pourrait "endommager la loi à un point qu'on aboutirait au même résultat et que la loi serait invalidée", observe l'experte. Votée en 2010, la réforme chère au président démocrate repose sur trois piliers : - l'obligation pour les assurances de fournir une couverture "abordable" à tous les Américains, qu'ils soient malades ou en bonne santé. - l'obligation pour chaque individu de s'assurer, sous peine d'amende, afin de permettre une redistribution aux pauvres et aux malades : c'est ce principe qui avait été confirmé par la haute Cour il y a trois ans. - l'ai-



des fiscales pour permettre aux revenus les plus modestes de s'assurer : c'est cette disposition qui est ici remise en cause par les opposants d'«Obamacare». Depuis l'entrée en vigueur de la loi, en janvier 2014, les Américains peuvent souscrire leur couverture maladie dans leur État, ou si leur État refuse de la leur fournir directement, auprès du ministère de la Santé qui a mis en place le site internet healthcare.gov. Mais sur les 50 États américains, 34 - en majorité républicains - ont refusé de se doter de "Bourses d'échange", un système qui met en concurrence compagnies et contrats d'assurances. Or «Obamacare» propose des

aides fiscales aux Américains qui ont souscrit une couverture santé dans une Bourse d'échange «étalée par l'État». L'avenir de la loi réside dans ces quatre mots. Si la Cour suprême décide de les lire stricto sensu, la loi entrera inévitablement dans une «spirale de la mort», argue le Conseil des citoyens pour la liberté de la santé. «Les jours d'Obamacare sont comptés», estime cette association pour l'abrogation de la loi. «Une victoire des plaignants signifierait que toute l'infrastructure s'écroule. Sans aides, des millions de gens ne pourront plus assumer les cotisations et choisir simplement de ne pas adhérer au système.» Face aux plai-

gnants - David King, un vétérinaire du Vietnam, et trois autres habitants de Virginie dans cette situation -, le gouvernement Obama défendra hier ce qui est selon lui «la seule lecture possible du texte». En votant la loi, «le Congrès avait, sans aucune ambiguïté, l'intention d'accorder une aide fiscale dans chaque État», explique l'argumentaire de la ministre de la Santé, Sylvia Burwell. Retenir une lecture stricte du texte aurait, selon lui, "des conséquences désastreuses" pour l'assurance maladie des Américains. Et aboutirait, selon l'expert Steven Schwinn, au «démantèlement» de tout le système.



Points chauds

Sabotage

Par Fouzia Mahmoudi

Evidemment tout le monde attendait mardi la réaction de la Maison-Blanche au discours très controversé donné par Benjamin Netanyahu au Congrès américain, auquel il avait été invité sans consultation de l'administration Obama. Ce discours dont le but unique était de convaincre les Américains que le plan mis en place par l'équipe du président démocrate regardant le nucléaire iranien est une erreur. Et loin de réussir son coup, l'ultime effort de Netanyahu aura visiblement non seulement fortement endommagé les relations israélo-américaines, mais surtout aura été inutile, dixit Barack Obama lui-même. En effet, ce dernier a estimé mardi que le Premier ministre israélien «n'avait présenté aucune alternative viable» devant le Congrès américain au projet d'accord sur le nucléaire iranien. Le discours du dirigeant israélien n'apporte «rien de nouveau», a encore déclaré le dirigeant américain dans le Bureau ovale. «Le fait est que nous n'avons pas encore d'accord» sur le nucléaire iranien. «Mais si nous réussissons, ce sera le meilleur accord possible avec l'Iran pour empêcher qu'il se dote d'une arme nucléaire», a-t-il ajouté. «C'est important que nous restions concentrés sur ce problème. La question centrale est : comment pouvons-nous les empêcher d'obtenir l'arme nucléaire ?» a-t-il souligné. «Je ne suis pas focalisé sur la politique [...], sur le théâtre», a-t-il affirmé. Dans un discours historique au Capitole, Benjamin Netanyahu a dénoncé le «très mauvais» accord sur le nucléaire iranien que Barack Obama veut conclure avec Téhéran d'ici à fin mars, le Premier ministre israélien dénonçant une «menace sur le monde entier». Le Chef du gouvernement israélien avait dit être «en mission historique» depuis dimanche à Washington pour dénoncer l'accord que le groupe 5+1 (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) et l'Iran s'efforcent de conclure d'ici au 31 mars. Benjamin Netanyahu espère voir le Congrès, contrôlé par les républicains, voter de nouvelles sanctions à l'encontre de Téhéran. Ce à quoi la Maison-Blanche est farouchement opposée, de peur que les négociations internationales ne volent en éclats. Ces discussions doivent déboucher sur un règlement politique d'ici à fin mars garantissant la nature pacifique du programme nucléaire iranien en échange d'une levée des sanctions internationales. L'Iran a toujours démenti qu'il cherchait à acquérir la bombe atomique. Un démenti qu'Israël refuse de prendre pour argent comptant, assurant à tous ses alliés que l'objectif à long terme de Téhéran est de détruire l'État juif. Reste ainsi à savoir quelles conséquences aura sur le long terme la décision de Netanyahu de défier Obama sur son propre sol, et surtout comment les négociations irano-américaines se termineront en sachant que les Israéliens semblent prêts à toutes extrémités, pour le moment diplomatiques, pour saboter ce traité, à bien des regards, historique. F. M.

Venezuela

Deux ans après la mort de Chavez, son courant dans l'impasse

Deux ans après la disparition de son mentor, le chavisme, au pouvoir au Venezuela, semble dans l'impasse, confronté à une grave crise économique que l'opposition tentera d'exploiter lors des élections législatives prévues en fin d'année. Le 5 mars 2013, l'annonce de la mort d'Hugo Chavez avait rempli les rues du pays de centaines de milliers de sympathisants, inconsolables après le décès de leur président depuis 14 ans. Cette effervescence paraît aujourd'hui bien loin, alors que les sondages révèlent une perte d'appétit pour ce socialisme du 21^{ème} siècle, tel que le vantait Chavez. En octobre 2012, 44% (de la population) se définissent comme chavistes. En décembre dernier, 22% : le capital politique du chavisme s'est réduit de moitié, observe le politologue John Magdaleno. Selon lui, le désamour dont souffre le chavisme tient d'abord au propre décès d'Hugo Chavez, mais aussi à la crise économique et à l'impopularité croissante de Nicolas Maduro, au pouvoir depuis avril 2013. Ce dernier, héritier politique de Chavez, a continué d'appliquer son modèle socialiste de contrôle et de planification centralisée, mais il a fait face à un effondrement général de l'économie. L'inflation a battu en 2014 un nouveau record (68,5% sur un an), les pénuries de denrées ali-

mentaires et de médicaments se multiplient, la pauvreté touche près d'un tiers de la population et le déficit budgétaire dépasse 20% du PIB, qui a lui plongé de 4% en 2014. La chute des prix du pétrole, précieux car il fournit 96% des devises, n'a fait qu'empiéter les choses. Selon l'institut de sondages Datanalisis, Maduro ne bénéficie que de 20% d'opinions favorables, le niveau le plus bas jamais atteint en 16 ans de chavisme, souligne John Magdaleno. Chavez avait été à son plus bas en juillet 2003, à 31%. Le Venezuela (est) en chute libre, estime Carlos Malamud, spécialiste de l'Amérique latine à l'institut d'études espagnol Real Elcano : les nouvelles en provenance du Venezuela sont de plus en plus inquiétantes chaque jour. La détérioration de l'économie se double d'une crise politique, dont le dernier épisode a été l'arrestation le 20 février du maire de Caracas, Antonio Ledezma, une figure de l'opposition, pour son implication présumée dans des faits complottistes pour organiser et exécuter des actions violentes contre le gouvernement, selon les termes de la justice. Sa détention est une source d'inquiétude, a réagi l'Union européenne. Dans ce cas, l'action du chavisme a comme objectif clair de provoquer l'opposition pour l'obliger à manifester de manière

violente et perdre ses moyens, estime Carlos Malamud. Les protestations ayant secoué le pays de février à mai 2014 avaient été réprimées durement par le pouvoir, avec au total 43 morts. Ces dernières semaines, un décret a autorisé explicitement l'usage des armes par les forces de l'ordre au cours de manifestations. Il y a une montée de l'autoritarisme du gouvernement, note John Magdaleno, face à une opinion qui semble changer de camp : les études montrent que l'opposition est en tête en termes de possibilités de victoire, avec plus de 20 points de plus en intentions de vote que le chavisme. Dans une tribune sur la revue en ligne Apoorva, l'expert politique Nicmer Evans, l'une des voix les plus critiques au sein du chavisme, critique un gouvernement désorienté et la corruption touchant le pouvoir, avec la possibilité de privilégier des membres de la famille, des amis ou camarades. Mais il ne se montre guère indulgent, non plus, envers ceux qui prétendent être une alternative sans aucune proposition. Pour les élections législatives de fin d'année, dont la date n'est pas encore fixée, l'opposition arrive divisée, contrairement au scrutin d'avril 2013, quand Henrique Capriles n'avait perdu face à Maduro qu'avec une différence de 1,5% des voix.



Festival national de la production théâtrale

Hommage à Fatiha Berber et Liliane El Hachemi

■ Le théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba abrite depuis lundi le Festival national de la production théâtrale qui se veut une occasion pour saluer la contribution féminine dans le théâtre algérien. Cette manifestation théâtrale qui se poursuivra jusqu'au 8 mars courant a vu la participation de troupes et coopératives de plusieurs régions du pays.

Par Abla Selles

Après trois rendez-vous qui ont tenu toutes leurs promesses, le Festival national de la production théâtrale féminine rempile pour une quatrième édition qui s'annonce riche en spectacles et intense en émotions. Cet événement, qui vise à rendre plus visible la contribution féminine au quatrième art algérien, sera rehaussé par la participation de plusieurs coopératives, associations et théâtres régionaux qui investiront les planches avec leurs dernières productions.

L'événement est éterné par deux expositions-hommages récapitulant le parcours artistique de deux figures emblématiques du théâtre algérien, en l'occurrence la comédienne et actrice de télévision et de cinéma Fatiha Berber et la scénographe Liliane El Hachemi, toutes deux disparues.

La cérémonie d'inauguration (lundi 2 mars) a été suivie par la projection d'un diaporama intitulé 1, 2, 3 qui revient sur les moments phares des précédentes éditions, avant l'entame de la compétition au théâtre régional de Annaba. Celle-ci a débuté avec la présentation de «*Ourss Eddam*» (La fête du sang), première pièce en lice.

Pour cette quatrième édition, treize pièces seront en compétition contre onze l'an dernier, à savoir «*Nissa' al*



PH/DK

madina» (Les Femmes de la ville) du TR Constantine, «*Riqq a chaytane*» (La salive du diable) de l'Association culturelle des arts dramatiques, «*Le cri de la scène*» de Tamanrasset, «*Al Mona Lisa*» du TR de Batna, «*Istidrak Al haraga*» de l'association culturelle Al Choubaniya d'Oran, «*Yema*» du TR Skikda, «*Al mada 146*» (L'Article 146) de la coopérative Banat Hawa de Béjaïa, «*Ma'sat Saïda*» (La tragédie de Saïda) du TR d'Oum El Bouaghi, «*Imraa bira'sayn*»

(Une femme bicéphale) de l'Association Al Foursan, «*Lil aamal al faniya*» de Saïda ; «*Ibn Batûta*» du TR Béjaïa, «*Al Makhlou*» (L'Evincé) de la Coopérative artistique du théâtre Port Saïd d'Alger, «*Kharif al nissa*» (Automne de femmes) du TR Tizi Ouzou et «*Wach ensamih ?*» (Comment l'appeler?) de la Coopérative culturelle des arts dramatiques de Batna.

Outre les représentations entrant dans le cadre de la compétition, cette quatrième

édition promet d'autres moments forts avec notamment ce volet consacré au jeune public.

Sous le slogan «Papa, emmène-moi au théâtre», deux représentations dédiées aux enfants sont prévues les 6 et 7 mars, la première est une pièce proposée par le TR Annaba et intitulée «*Arnaban*» (Deux Lapins) et la seconde un one man show, «*Instants pour rire*», interprété par la comédienne bédjaouie Nassima Adnane.

Constantine capitale de la culture arabe

Illumination festive de plusieurs édifices

Plusieurs édifices culturels et religieux, parmi les plus emblématiques de la ville du Vieux Rocher vont être dotés d'un «système d'illumination festive» en prévision de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe», a indiqué mardi, le secrétaire général de la wilaya, Aziz Benyoucef.

Les Palais de la culture Malek-Haddad et Mohamed Laïd-Al Khalifa, la grande mosquée Emir-Abdelkader et la Medersa, sont concernés par cette «mise en lumière» qui sera prête avant l'ouverture de la manifesta-

tion, a précisé ce responsable au cours d'une tournée d'inspection des différents chantiers ouverts pour cet événement.

M. Benyoucef qui a assisté, au Palais de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa, à un exposé sur les techniques devant être mises en œuvre pour cette illumination, a appelé les responsables chargés de cette action à travailler en coordination avec les équipes s'employant à la réhabilitation de l'édifice afin qu'il soit livré «renové et illuminé» avant l'ouverture officielle de la grande manifesta-

tion culturelle. Les Palais de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa et Malek-Haddad, la Medersa, la salle de spectacles de 3 000 places, l'esplanade réaménagée de la mosquée Emir-Abdelkader, les hôtels Marriott et Panoramique (réhabilités et modernisés) et le théâtre régional (restauré) font partie des structures devant être prêtes avant le 16 avril prochain, date du coup d'envoi de «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

K.M.

— Centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne —

La musique espagnole à l'honneur

L'ambassade d'Espagne en Algérie, en collaboration avec l'Institut Cervantès d'Alger, propose au public algérois un concert de musique espagnole. Prévu pour jeudi prochain, ce rendez-vous musical sera animé par Maria Del Mar Bezana et Ali

Jorge Arango. Cette représentation musicale aura lieu au Centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne à 19h.

Entre castagnettes et guitare, le duo emportera l'assistance au cœur de l'Espagne et de la culture ibérique durant un peu plus

d'une heure de représentation.

Pour accéder au concert, il faut présenter une invitation, valable pour une personne, qui sera à retirer au niveau de la réception de l'Institut Cervantès d'Alger, à partir du 7 mars.

M.K.



Par ailleurs, trois pièces, en l'occurrence «*Wahch El ghorba*» (Le Mal du pays) de la coopérative Sindjab de Bordj Menâiel ; «*Riq Echaytane*» (La Salive du diable) et «*Zidja wahda tekfi*» de la Coopérative Anis Ethaqafiya de Sétif, seront présentées dans trois résidences universitaires (Chaïba, Chlef et Sidi Amar) du 8 au 11 mars.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Cinéma

Cinéma
Jusqu'au 30 mars :
Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, l'Oranais

Théâtre

Théâtre National Algérien
9 mars :
Accompagné du Maestro Alessandro Specchi au piano, le Maestro italien et violoniste Uto Ughi animent un spectacle de musique classique.

Centre culturel

Centre culturel Mustapha- Kateb
Jusqu'au 12 mars :
Exposition collective «Le Signe», avec les artistes Saliha Khelifi, Zola Djenane, Zahia Kaci, Noureddine Chegrane, Abdelmadjid Guemroud, Mustapha Ghedjati, Noureddine Hammouche, Omar Kheiter, Ahmed Stambouli et Karim Sergoua.

Galerie

Galerie Ezzou'art
Jusqu'au 12 mars :
Exposition de peinture «Shadi madi quali rassi» de l'artiste Princesse Zazou.

TNA Gallery

TNA Gallery
Jusqu'à la fin du mois de mars :
Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hellal Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

Musée public national

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Théâtre régional

Théâtre régional de Annaba
Jusqu'au 08 mars :
Festival national de la production théâtrale

Palais de la culture

Palais de la culture Moufidi Zakaria
Jusqu'au 29 mars :
«Portraits de femmes algériennes», exposition collective de peinture à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme

12 mars :
Concert de musique andalouse avec l'Association Nassim Essabah de Cherchell

Coup-franc direct



Le deux poids, deux mesures

Par Anouar M.

Encore une fois la Ligue professionnelle de football fait preuve de maladresse dans le traitement de certains dossiers qui concerne surtout la commission de discipline. Ainsi, le Mouloudia d'Alger dont les supporters ont été trop violents lors du dernier match à Oran et ont fait dans le vandalisme, a écopé, à la surprise générale, d'un match à huis clos et un autre en sursis. Pourtant, il s'agit d'un cas de récidive puisque ce même club avait été déjà puni par quatre matches dont deux matches en sursis. Ce sursis devait être donc transformé en match ferme selon la réglementation, mais rien n'a été fait et le club algérois a été épargné. Qu'est-ce que peut attendre la LFP dans ce cas où l'injustice est béante et où elle a fait preuve d'un laxisme ? Il est clair qu'on encourage, de la sorte, la violence puisque les supporters du Doyen se sentiront protégés et referont le coup en cas d'un autre faux pas, que ce soit à domicile ou à l'extérieur de ses bases. Les responsables de la Ligue se devaient d'être fermes dans ce genre de situation et ne pas autoriser ces dérapages qui accentueront le favoritisme. La LFP a un rôle à jouer dans ce genre de situations et se doit d'imposer une certaine discipline pour éviter que la situation ne s'envenime.

A. M.

Kheireddine Zetchi, président du PAC «L'émergence de Bensebaini est une réponse aux détracteurs de l'Académie»

Le président du Paradou AC, Kheireddine Zetchi, a indiqué mardi que l'émergence de son joueur Ramy Bensebaini, prêté cette saison au Lierse (D 1, Belgique) et pressenti en sélection algérienne, est une réponse à ceux qui ont qualifié d'échec l'expérience de l'Académie de football de son club créée il y a cinq ans.



«Beaucoup se sont étonnés pour qualifier d'échec l'expérience de l'Académie de notre club, alors que nous avons appelé à être patients avec nos jeunes formés dans cette Académie.

L'émergence de Bensebaini est une réponse à ceux qui nous ont critiqués», a déclaré à l'APS le premier responsable du club de division amateur (Centre).

Bensebaini (19 ans) s'est imposé comme titulaire à part entière dans la formation de Lierse et est fortement pressenti pour rejoindre la sélection algérienne en remplacement du capitaine et défenseur central, Madjid Bougherra, qui a annoncé sa retraite internationale à l'issue de l'élimination des Verts aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations qui s'est déroulée dernièrement en Guinée équatoriale. «Beaucoup s'attendaient à ce que les jeunes de notre Académie s'illustreront rapidement, alors qu'il fallait

passer par plusieurs étapes pour cueillir le fruit de notre expérience», a encore ajouté Zetchi, qui a égayé ses dires par l'exemple de Yacine Brahimi, l'actuelle vedette des Verts et du FC Porto (Div 1, Portugal) qui «a attendu jusqu'à l'âge de 24 ans» pour se mettre en évidence.

Le PAC est le premier club algérien à avoir créé une Académie propre à lui. Cette Académie en est à sa cinquième promotion. Quatorze joueurs des deux premières promotions évoluent actuellement dans l'équipe fanion, deuxième au classement du Championnat, a fait savoir le même responsable.

Evouquant une éventuelle convocation de Bensebaini en sélection première, Zetchi s'est dit optimiste, estimant que ce joueur a «toutes les qualités pour s'imposer chez les Verts».

Cyclisme

L'équipe sahraouie invitée d'honneur du GTAC-2015



L'équipe cycliste de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) est l'invitée d'honneur de la cinquième édition du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015 (GTAC-2015), prévue du 6 au 30 mars. Composée de huit éléments, la formation de la RASD est actuellement hébergée au centre de préparation des équipes nationales de Baba Ahcène (Alger). «Toutes les commodités en matière d'hébergement, de restauration et de préparation technique sont mises à la disposition de cette formation. C'est une première pour une équipe sahraouie», a déclaré le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine lors du Forum de l'Organisation nationale des Journalistes sportifs algériens (ONJSA) au complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger. Dix-huit équipes représentant 15 pays ont été retenues par la commission chargée de l'organisation pour participer à la 5^e édition du GTAC, un événement sportif d'envergure internationale.

Le leader de la Ligue I Mobilis, le MO Béjaïa sera en danger pour cette 22^e journée en se déplaçant chez le CS Constantine qui a un besoin pressant de points pour sortir de la situation difficile qu'il traverse.

Par Anouar M.

Les gars de la vallée de la Soummam risquent gros dans ce déplacement même s'ils restent déterminés à continuer sur leur lancée et donc revenir au moins avec le point du nul. Les coéquipiers de Zerdab, qui fera son come-back à Constantine, feront tout ce qui est en leur possible pour revenir au moins avec le point du nul et garder ainsi le cap après le récent succès face au champion d'Afrique, l'ES Sétif.

Les Sanafirs, eux, n'auront d'autres choix que de l'emporter s'ils souhaitent se reprendre et se réconcilier avec leurs supporters. Avec un nouvel entraîneur à la barre technique, à savoir, le Français, Bracci, les Constantinois tenteront de mettre fin à la crise en enregistrant un nouveau succès.

De son côté, l'ES Sétif reçoit l'ASM Oran dans une rencontre équilibrée même si les gars des Hauts-Plateaux partent avec un léger avantage et tenteront de se reprendre après le dernier naufrage à Béjaïa. Les gars des Hauts-Plateaux n'auront d'autres objectifs que de l'emporter s'ils souhaitent se ressaisir et se relancer dans la course au titre qui

Ligue I Mobilis (22^e Journée)

Le MOB en danger, chaud derby à Alger



Les Béjaouis en difficulté à Constantine

n'est pas encore jouée. L'USM Alger se rend à Oran pour croiser le fer avec le Mouloudia local et essayer de revenir au moins avec le point du nul même si cela ne sera pas vraiment évident face à une équipe du MCO qui souhaite se ressaisir après la dernière débâcle à Alger face au NAHD. Les Rouge et Noir sont donc prévenus et doivent se donner à fond pour espérer s'en sortir à bon compte. La JSK reçoit, encore à huis clos, l'équipe du MC El Eulma, revigorée par sa qualification en Ligue des champions, et tentera de sortir du tunnel en emportant les trois points du succès. Le derby de la capitale entre les deux voisins, le CRB et le NAHD devrait tenir toutes ses promesses et être disputé de bout en bout. Les gars du Chabab qui ont été battus par l'ASO lors du dernier match se doivent de se ressaisir, alors que le Nasria joue sa peau en Ligue I et espère tout au moins prendre un point. L'USMH, avec le retour de Charef,

essayera de se reprendre en l'emportant face à la JS Saoura qui, elle, voyage mal. Le RC Arbaâ accueille l'avant-dernier au classement général, l'ASO Chlef et se doivent de l'emporter pour grignoter des places supplémentaires. Enfin, la lanterne rouge, le Mouloudia d'Alger, qui évoluera à huis clos face à l'USMBA sera dans une situation difficile et se doit de l'emporter s'il souhaite entretenir l'espoir pour sortir de cette situation difficile.

A. M.

Programme

- Vendredi 6 mars 2015**
 ESS-ASMO(18h)
 MCO-USMA(15h)
 JSK-MCEE(15h)
 RCA-ASO(15h)
 CRB-NAHD(18h)
 USMH-JSS(15h)
Samedi 7 mars 2015
 CSC-MOB(16h)
 MCA-USMBA(16h)

Ligue II Mobilis (22^e Journée)

Le leader pour creuser l'écart

Le leader de la Ligue II Mobilis, l'USM Blida, devrait faire tout ce qui est en son possible pour creuser l'écart sur son poursuivant direct à l'occasion de la réception du CA Batna dans un match qui devrait se jouer en sa faveur. En effet, les poulains de Mouassa se donneront à fond pour battre les gars des Aurès et conforter leur place de leader surtout qu'ils sentent le souffle du RC Rézilane qui semble décidé à le rattraper.

Logiquement, le succès devrait être l'apanage des Bliédiens surtout que les visiteurs vivent une situation très difficile. Les gars de la ville des Roses n'ont, en tout cas, pas le choix surtout que le match se joue chez eux et devant leurs supporters qui se présenteront en

force pour pousser leur équipe. Pour sa part, le dauphin, le RC Rézilane se rendra à Boussaâda où l'ABS l'attendra de pied ferme et fera tout pour l'emporter pour sortir de la situation difficile qu'il traverse. Le DRB Tadjenant reçoit à domicile la formation du CRB Ain Fekroun et fera tout ce qui est en son possible pour l'emporter et garder le cap en se maintenant parmi le groupe de tête qui joue l'accession en Ligue I.

Les gars de Tadjenant guetteront aussi un éventuel faux pas du RCR pour prendre la deuxième place. L'O Médéa qui est revenu avec les trois points du succès de son court déplacement à Koléa tentera de confirmer lors de son match face à l'AS Khroub

en décrochant les trois points du succès. Les poulains de Khezzar devraient logiquement l'emporter, sauf surprise. La JSM Béjaïa se rend à Hadjout dans une empoignade risquée pour les gars de la ville des Hamadites qui pourraient revenir bredouilles surtout que l'équipe locale joue sa survie en L II.

Raouf F.

Programme

- Vendredi 06 mars 2015 à 15 h**
 ABS-RCR
 OM-ASK
 USMB-CAB
 USC-ESMK
 CABBA-MCS
 USMMH-JSMB
 DRBT-CRBAF
 ABM-WAT

FC Valence

Feghouli sera prolongé



sportif du FC Valence, Francisco Rufete, a entamé des pourparlers avec d'autres joueurs en vue de les convaincre de pro-

longer leur bail. Feghouli (25 ans), considéré comme l'un des cadors du club valencien, avait rejoint cette formation en 2010 en provenance de Grenoble Foot (France). Il a été prêté en 2011 à l'UD Almería (Liga espagnole) avant de revenir à Valence. Le joueur algérien a retrouvé dimanche sa place dans le onze de départ à l'occasion de la réception de la Real Sociedad (2-0), en match comptant pour la 28^e journée du championnat. Feghouli, remplacé à la 68^e minute par Rodrigo, était à l'origine du second but de son équipe, avec une passe décisive pour Platti, auteur d'un doublé (53', 56').

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béchar

Plus de 50 kg de kif traité saisis

PLUS DE cinquante kilogrammes de kif traité ont été saisis par les gardes-frontières mardi au lieu dit Thenia-Ezarga, dans la wilaya de Bechar, a indiqué mercredi la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

La saisie a été effectuée par les garde-frontières de Menabha (Bechar), lors d'une patrouille au lieu dit Thenia-Ezarga (circonscription communale de Mougheul), au cours de laquelle ils ont «récupéré deux colis renfermant 49 kg et 800 gr de kif traité, abandonnés par des narco-

trafiquants», a précisé la même source.

La drogue saisie a été remise aux gendarmes de la brigade territoriale de Mougheul pour enquête, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, 1.800 litres de carburant et un véhicule abandonnés par des contrebandiers ont été récupérés par les garde-frontières de Hadj Miloud et Abdallah (Tlemcen) lors de patrouilles sur la bande frontalière, a indiqué, en outre, la Gendarmerie nationale.

R. N.

Alhan Oua Chabab 2015

Le premier prime d'Alhan vendredi à Alger

LE PREMIER «prime» des postulants à la 6^e édition d'Alhan Oua Chabab (Mélodies et Jeunes) se tiendra vendredi prochain à Alger, a-t-on appris auprès de l'Entreprise publique de la télévision (EPTV).

«Après sept semaines de diffusion des émissions de casting, de sélection des candidats et des reportages montrant les premiers pas des 22 candidats sélectionnés à l'Ecole Alhan Oua Chabab 2015, qui a ouvert ses portes le 22 février dernier, le premier «prime» d'une série de dix est programmé pour le vendredi 6 mars 2015», a précisé la même source.

L'édition 2015 d'Alhan Oua Chabab, qui se tient au moment où l'Algérie commémore le 60^e anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale, sera dédiée à la célébration du répertoire musical algérien classique et moderne et des grands noms de la chanson algérienne des diverses régions du pays, a déclaré le directeur général de l'EPTV, Tewfik Khelladi.

Cette édition coïncide aussi avec la manifestation Constantine, Capitale de la culture arabe, et dont le dernier prime coïncidera avec le 70^e anniversaire des événements du 8 mai 1945.

Le ton est, en effet, donné avec une composition inédite du jury qui sera présidé par l'icône de la chanson algérienne authentique, El Hadj Rabah Driassa, assisté de la chanteuse populaire, Nadia Benyoucef, lauréate de l'édition 1975 d'Alhan Oua Chabab et du jeune et talentueux musicien, arrangeur et compositeur, Mohamed Rouane. L'édition 2015 d'Alhan Oua Chabab devrait également se distinguer par

un niveau artistique sensiblement supérieur grâce à un casting rigoureux et à plusieurs paliers qui auront permis de sélectionner, parmi près de 6000 prétendants des 48 wilayas du pays et de France. 22 jolies voix, celles de 15 jeunes garçons et 7 jeunes filles, âgés de 16 à 28 ans et originaires de 15 wilayas.

Malheureusement, et à la veille du premier «prime», un des candidats, Mohamed Tayeb Djefal d'Oum El Bouaghi, a dû se retirer pour des raisons médicales réduisant le nombre final des candidats à 21, tous éprouvés par cet épisode particulièrement émouvant.

Tewfik Khelladi, lors de sa rencontre avec le malheureux candidat et ses parents, s'est engagé à ce que ce dernier soit admis d'office lors de la prochaine édition sans devoir passer par les étapes du casting. Le directeur général de l'EPTV affirmera à l'occasion qu'«l'Ecole Alhan Oua Chabab est conçue par la Télévision publique algérienne comme un espace propice à la détection des jeunes talents.

Elle constitue également une opportunité offerte aux jeunes algériens des différentes régions du pays qui aspirent à embrasser une carrière artistique en s'appuyant sur le riche patrimoine musical algérien de réaliser leur rêve à l'issue d'une aventure humaine de plusieurs mois durant laquelle ils cohabitent, échangeront, se soutiendront et concourront pour l'art musical algérien.

Chaque «prime» accueillera une vedette de la chanson nationale et internationale. Pour ce premier Prime ce sera Alloua, l'étoile de la chanson kabyle moderne.

Racim C.

ACCIDENTS DE LA ROUTE QUI POURRA STOPPER L'HÉCATOMBE ?



Djalou@hotmail.com

Rupture des principales conduites d'eau potable par les crues à Béjaïa

Les dommages plus importants qu'on ne le croyait...

■ Le rétablissement des conduites principales emportées par les crues de Oued Soummam et Oued Agarioune semblent plus compliqué qu'on ne le pensait.

Par Hocine Cherfa

La déviation des eaux de Oued Soummam au niveau du CW 21, lieu dit Amtik Ouguemoune par les engins de la DTP et ceux de l'entreprise Chinoise (CRCC) n'a pas beaucoup avancé tant le débit de l'eau et les courants de cet Oued sont très importants. Les équipes techniques de l'ADE et des services de l'Hydraulique n'ont pas encore intervenus pour réparer la conduite emportée par l'eau sur 70 mètres

dans cet endroit. A Oued Agarioune le même problème que celui de Oued Soummam se pose. Les équipes de l'ADE ont pu avancer un petit dans la réfection de la conduite au niveau d'un point. Il reste que les dommages sont importants et il faut du temps pour que cette importante conduite alimentant la ville de Béjaïa et les communes de l'Est à partir de l'Aisser Azegza (Source bleue) soit totalement réparée. Le directeur de l'hydraulique le reconnaissait hier sur Radio Soummam. Une douzaine de camions citernes

devaient arriver enfin de journée hier à Béjaïa. Il devait renforcer les camions citernes de l'APC et ceux des particuliers alimentant les quartiers de la ville de Béjaïa et ses environs en eau potable, car les trois forages situés dans les environs de la commune de Souk El-Tennine ne peuvent alimenter que 50 000 foyers et les établissements publics tels que les écoles, les centres de santé, etc. Ces derniers sont alimentés déjà par des camions citernes ces derniers jours. H. C.

Hammadi

Arrestation de 2 dealers et saisie de kif et de psychotropes

DANS LE cadre de sa stratégie de la lutte contre le crime et la criminalité sous toutes ses formes, les policiers de la Sûreté urbaine de Hammadi ont arrêté deux individus spécialisés dans le commerce de la drogue et des comprimés de psychotropes dans la ville. Il s'agit de A.K âgé de 33 ans qui habite Khemis El Khechna et K.M de 20 ans de la ville voisine de Meftah dans la wilaya de Blida. Cette opération a été engagée sur la base des renseignements four-

nis sur le numéro vert de la Sûreté nationale «15 38» que les policiers se sont rendus sur les lieux pour identifier les personnes signalées qui étaient à bord d'un véhicule. Ces derniers ont tenté de prendre la fuite à la vue des policiers, mais en vain, le véhicule a été immobilisé et les deux occupants arrêtés dont un avait en sa possession un couteau cran d'arrêt 3 étoiles. Lesquels policiers ont trouvé, après une fouille du véhicule, 192 comprimés de psychotropes de

marque «Rivotril» dissimulés dans la partie avant du moteur et 130 g de drogue de kif traité en plaquette sous le siège du véhicule ainsi qu'un cutter. Déférés au parquet, les deux dealers ont été placés sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine par le procureur de la République, près le tribunal de Rouïba pour les chefs d'inculpation de détention et commerce de drogue et de produits prohibés.

A. K.

Tizi Ouzou

Les auteurs d'un parricide arrêtés par les gendarmes

DEUX PRÉSUMÉS auteurs d'un parricide ont été arrêtés, lundi dernier, par les éléments de la Gendarmerie nationale dans un hôtel de la ville de Tizi Ouzou, avons-nous appris de sources sécuritaires. Selon les indications fournies par nos sources, les deux mis en cause, des frères avaient froidement assassiné durant la même soirée leur père à son domicile sis au village Ath Ateli dans la commune de Larbaâ Nath Irathen (27 km au sud-est de Tizi Ouzou avant de prendre la fuite. Mais sans

compter sur la vigilance des gendarmes. Par ailleurs dans la région d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou), une association de malfaiteurs a été démantelée avant-hier, toujours selon nos sources. Ils ont été arrêtés après avoir délesté un citoyen sur la route Azazga vers Yakouran d'une somme de près de 20 millions de centimes. Les malfaiteurs ont tendu un traquenard à la victime. Les deux individus ont été présentés devant le parquet d'Azazga qui les a écroués.

Hamid M.

Barbacha Une fillette décède suite à une chute dans un Oued

UNE FILLETTE âgée de huit ans a fait une chute, peu après 16h, avant-hier, soit juste après sa sortie de l'école dans le village Ath Aïssi. La fillette a glissé sur un pont et s'est retrouvée au fond d'un oued. Et son corps a été retiré par les éléments de la Protection civile qui ont été alertés à ce propos. Il a été transporté par la suite à la morgue de l'EPH d'Amizour pour une autopsie. Ce drame a jeté l'émoi parmi les villageois.

H.C.